



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de la

LICENCE PROFESSIONNELLE

EN SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

Thème :

**LES DETERMINANTS DE LA FREQUENTATION DU
PARC NATIONAL DE LA PENDJARI AU BENIN**

Réalisé par :

Patrice MINAHETA

&

Romaric SOTTI

Sous la direction de :

Tuteur de stage

Maître de Mémoire

Monsieur Parfait M. N'SERA

Docteur Yves Y. SOGLO

Chef service écologie de la DPNP

Enseignant - Chercheur à la FASEG/UAC

VERSION FINALE

ANNEE-ACADEMIQUE : 2014- 2015

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion(FASEG) de l'université d'Abomey-Calavi n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

- ❖ *Mon feu père MinahétaBONI*
- ❖ *Ma mère Dampa SEKOU*
- ❖ *Mes frères et sœurs : Toussaint, Jules, Nangoupé, Dakoupé et cousins.*

Patrice MINAHETA

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

- ❖ *Mon feu père : Albert SOTTI*
- ❖ *Ma mère : Pauline N'KIA*
- ❖ *Mes frères et sœurs : Pierrette, Martial, Florentin, Alexis, Antoinette, Saturnin et Farid.*

Romarc SOTTI

REMERCIEMENTS

Nous sommes redevables de tous les enseignants de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi qui ont assuré notre formation. Ce travail est l'aboutissement des sacrifices combien contraignantes que vous avez consentis de plusieurs manières. Veuillez bien trouver ici, le témoignage de notre profonde reconnaissance.

Nos sincères remerciements :

- Au Professeur Brice A. SINSIN, Recteur de l'UAC, pour son dévouement au travail pour la relève de l'université
- Au Professeurs Agrégés en Economie Charlemagne IGUE, Doyen de la FASEG
- Au Docteur Yves Y. SOGLO, Enseignant-Chercheur à la FASEG, notre Tuteur de mémoire qui sans conditions, a accepté de diriger notre mémoire malgré toutes ces occupations.
- A Monsieur Méryas D. KOUTON, Directeur Général de la DPNP, pour nous avoir accepté dans sa structure pour notre stage
- A Monsieur Parfait M. N'SERA, Chef Service Ecologie de la DPNP, notre Tuteur de stage qui malgré ses occupations, s'est rendu disponible pour nous assister.
- A Monsieur Gildas Fiacre KEDALO, Ingénieur Statisticien à l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, pour ses conseils et ses apports, son accompagnement, son analyse critique et esprit d'écoute lors de la rédaction de notre œuvre.
- A tout le Personnel de la DPNP, pour leurs conseils et soutiens
- A tous nos amis et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document

RESUME

Notre étude examine les déterminants explicatifs de la fréquentation du parc national de la pendjari au Bénin et vise à contribuer à sa valorisation par l'accroissement de nombre de visite par saison touristique et cynégétique.

A la lumière des théories et travaux de recherche déjà réalisés, nous avons supposé que les chances de la fréquentation du parc national de la pendjari est de façon prépondérante déterminé par les facteurs liés à la nationalité des visiteurs, à leur sexe, à leur âge, à leur profession, à leur raison principale de visite, au coût de voyage, à leur pays de résidence, à leur situation matrimoniale, au canal d'information, aux prestations des guides et des agences de voyage, au nombre de personne par groupe de visite et à leur satisfaction globale. Quelques hypothèses spécifiques ont également été formulées dans ce sens. Pour les tester, nous avons utilisé les données de notre enquête de la période du mois de Mars 2015 dans le parc national de la pendjari. Autres données utilisées dans ce document proviennent de la DPNP et de l'U-AVIGREF. Nous avons fait recoure à une analyse bivariée, une analyse explicative et analyse économétrique.

Les résultats de nos analyses indiquent que les retombées économiques liés à la fréquentation du PNP ont un impact positif sur les conditions de vie des ménages des villages riverains du PNP dans la commune de Tanguiéta à travers les activités :(financement des AGR des femmes, construction des écoles et magasins de stockage, aides scolaires aux enfants des familles démunies...) réalisées par l'AVIGREF grâce aux 30% des recettes du PNP. Dans le cadre macroéconomique, les retombées économiques liées à la fréquentation du PNP contribuent à la formation du PIB au Bénin et au financement du budget.

L'analyse économétrique montre que les variables les plus déterminantes dans l'explication de la fréquentation du parc national de la pendjari sont : le statut marié, la nationalité Béninoise et la satisfaction (satisfait/très satisfait).

Notons que le tourisme stimule les économies et favorise la transformation économique des pays africains comme le Kenya, la Tanzanie et l'Afrique du Sud. Ces retombées positives vont de l'amélioration des moyens de subsistances aux diversifications des exportations.

Mots-clés : Déterminants – Fréquentation – PNP- AVIGREF

SIGLES ET ACRONYMES

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
AEE	: Agence Européenne pour l'Environnement
AFD	: Agence Française pour le Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenues
AVC	: Associations Villageoises de Chasse
AVIGREF	: Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune
CA	: Conseil d'Administration
CENAGREF	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CGDD	: Commissariat Général du Développement Durable
CREDOC	: Centre de Recherche pour l'Etude l'Observation des Conditions de vie
DFRN	: Direction des Forêts et des Ressources Naturelles
DPNP	: Direction du Parc National de la Pendjari
FASEG	: Faculté des Sciences Economique et de Gestion
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	: Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FSOA	: Fondation des Savanes Ouest Africaines
GIZ	: Deutsche gesellschaftfù internationale zusammenarbeit
GTZ	: Agence de coopération technique allemande
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
KFW	: KreditanstaltFairWiederaufbau

LOADDT	: Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire
MAB	: programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO (man and biosphère)
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMT	: Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PCGPN	: Programme de Conservation et de Gestion des Parcs Nationaux
PGRN	: Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PNOD	: Parc National des Oiseaux de Djoudj
PNP	: Parc National de la Pendjari
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RBP	: Réserve de la Biosphère de la Pendjari
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
U-AVIGREF	: Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune
UE	: Union Européenne
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
WAP	: W-Arly-Pendjari
WAPO	: W-Arly-Pendjari-Oti
WTTC	: World Travel and Tourism Council

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nos variables d'étude _____	32
Tableau 2 : Nos résultats dans SPSS version 20 _____	49

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Relation entre la fréquence de visite et le sexe _____	38
Graphique 2 : Relation entre la fréquence de visite et l'âge _____	38
Graphique 3 : Relation entre la fréquence de visite et la nationalité _____	39
Graphique 4 : Relation entre la fréquence de visite et le pays de résidence _____	39
Graphique 5 : Relation entre la fréquence de visite et la situation matrimoniale _____	40
Graphique 6 : Relation entre la fréquence de visite et la profession _____	40
Graphique 7 : Relation entre la fréquence de visite et la raison principale de la visite _____	41
Graphique 8 : Relation entre la fréquence de visite et canal d'information sur le PNP _____	41
Graphique 9 : Relation entre la fréquence de visite et les prestations sollicitées _____	44
Graphique 10 : Relation entre la fréquence de visite et les dépenses totales effectuées _____	45
Graphique 11 : Relation entre la fréquence de visite et le nombre de personnes par groupe _____	43
Graphique 12 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'accueil _____	43
Graphique 13 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la prestation du guide _____	44
Graphique 14 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'hébergement _____	44
Graphique 15 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la diversité des animaux _____	45
Graphique 16 : Evolution de l'apport des recettes du parc au niveau de l'AVIGREF _____	46
Graphique 17 : Part allouée aux différentes activités de l'AVIGREF à l'endroit de la population _____	47
Graphique 18 : Emplois créés au cours de la période 2010-2014 _____	48

SOMMAIRE

<i>DEDICACES</i>	<i>iii</i>
<i>REMERCIEMENTS</i>	<i>iv</i>
<i>RESUME</i>	<i>v</i>
<i>SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES</i>	<i>vi</i>
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	<i>vii</i>
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	<i>viii</i>
<i>SOMMAIRE</i>	<i>ixi</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>10</i>
<i>CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE</i>	<i>12</i>
<i>SECTION I : problématique, objectifs et hypothèses</i>	<i>12</i>
1.1-problématique de la recherche	<i>12</i>
1.2-Objectifs de la recherche et hypothèses	<i>14</i>
<i>SECTION II : intérêt de la recherche et la revue de littérature</i>	<i>15</i>
2.1-Intérêt de la recherche	<i>15</i>
2.2- Revue de la littérature	<i>15</i>
<i>CHAPITRE II : CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE</i>	<i>24</i>
<i>SECTION I : historique ; présentation du milieu d'étude ; dispositif institutionnel de gestion ; partenaires techniques et financiers.</i>	<i>24</i>
1.1- Historique et présentation du milieu d'étude	<i>24</i>
1.2- Dispositif institutionnel de gestion ; partenaires techniques et financiers	<i>26</i>
1.3- Travaux effectués et difficultés rencontrés	<i>29</i>
<i>SECTION II : méthodologie, présentation des résultats et recommandations</i>	<i>30</i>
2.1- Méthodologie de la recherche	<i>30</i>
2.2-Résultats de l'étude	<i>37</i>
<i>CONCLUSION</i>	<i>53</i>
<i>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</i>	<i>55</i>
<i>ANNEXES</i>	<i>a</i>

INTRODUCTION

Le tourisme est un puissant vecteur de croissance économique et de création d'emplois à travers le monde. Le secteur touristique représente directement et indirectement 8,8 % des emplois dans le monde soit 258 millions, 9,1 % du PIB mondial soit 6 billions de dollars, 5,8 % des exportations mondiales soit 1,1 billion de dollars et 4,5 % des investissements mondiaux soit 652 milliards de dollars (WTTC, 2011). Comparé aux autres secteurs, le principal avantage du tourisme est que les dépenses des touristes ont un effet catalyseur sur l'ensemble de l'économie, notamment sur la production et la création d'emplois. Le tourisme crée également une demande dans les domaines des transports, des télécommunications et des finances. La consommation de produits locaux dans les lieux d'hébergement et les restaurants et sur les marchés, et le surcroît de dépenses hors hébergement occasionnées par les touristes stimulent la demande en produits agricoles, halieutiques et alimentaires, en articles manufacturés légers, tels que les vêtements, en objets d'artisanat et en biens et services du secteur non structuré. Les estimations de ces dépenses varient selon les circonstances locales mais se situent généralement entre la moitié et le double des frais d'hébergement. Le tourisme peut également stimuler le développement de petites entreprises dans les secteurs associés que sont la production et les services. Le tourisme peut notamment constituer le tissu économique de régions dont les possibilités de développement se limitent à leurs ressources culturelles, naturelles (littorales ou montagneuses) ou animalières. Mais l'effet catalyseur du tourisme sur une économie et sa nature multisectorielle sont également sources de complexité. Le succès du tourisme dépend de nombreux acteurs, nationaux et internationaux, ayant des intérêts très divers, y compris, dans la majorité des cas, les touristes étrangers. Le moment est venu, aujourd'hui plus que jamais, d'encourager le tourisme en tant que vecteur de développement en Afrique subsaharienne. La Banque mondiale dans son rapport de 2012 sur le tourisme, estime que la région pourrait se trouver à l'aube d'un décollage économique, comme la Chine il y a 30 ans ou l'Inde il y a 20 ans. Le tourisme est l'un des principaux moteurs de l'évolution actuelle et pourrait être un agent transformateur de ce décollage. L'Afrique subsaharienne, qui n'a attiré que 6,7 millions de visiteurs en 1990, en a accueilli 33,8 millions en 2012. En 2012, les recettes du tourisme ont dépassé 36 milliards de dollars et directement contribué à 2,8 % du PIB de la région, soit une contribution totale (directe, indirecte et induite) de 7,3 % du Produit Intérieur Brut (PIB). (WTTC, 2013).

C'est donc pour accroître le nombre de visiteurs en Afrique plus précisément au Bénin que nous avons choisi de travailler sur le thème : « les déterminants de la fréquentation du parc national de la pendjari au Bénin ».

Ce thème est développé en deux chapitres. Le premier chapitre porte sur le cadre théorique de la recherche et le second sur le cadre empirique de la recherche.

CHAPITRE I : Cadre théorique de la recherche

Ce chapitre contient deux sections. La première section est consacrée à la problématique de la recherche, les objectifs et les hypothèses alors que la seconde section prend en compte l'intérêt de la recherche et la revue de littérature.

SECTION I : problématique, objectifs et hypothèses

Pour toute recherche, il est primordial d'exposer les raisons qui sous-tendent le choix du domaine et du thème de la recherche. C'est pourquoi, nous nous penchons à présent sur la problématique de notre recherche. Les objectifs que nous souhaitons atteindre ainsi que nos hypothèses de base suivront juste après la problématique.

1.1-Problématique de la recherche

Les sites naturels tels que les parcs nationaux à travers le monde sont des pôles d'attraction des visiteurs. Le tourisme de vision dans ces parcs nationaux est la principale exportation de nombreux pays africains et une source importante de devises. Dans ce continent africain à fort potentiel touristique, beaucoup d'espoirs sont tournés dans le futur développement de ce secteur en tant que moteur de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté (OMT, rapport 2012).

Selon le dernier Baromètre OMT du tourisme mondial, les arrivées de touristes internationaux ont atteint 1 milliard 138 millions en 2014, une augmentation de 4,7 % par rapport à l'année précédente. Pour 2015, l'OMT prévoit une croissance de 3 à 4 % du tourisme international, consolidant encore un peu plus la reprise économique mondiale.

Le nombre de touristes internationaux (visiteurs qui passent la nuit) s'est élevé à 1 milliard 138 millions en 2014, soit 51 millions de plus qu'en 2013. Cette hausse de 4,7 % traduit pour la cinquième année consécutive une croissance supérieure à la moyenne depuis la crise économique de 2009.

« Ces dernières années, le tourisme s'est avéré être une activité économique étonnamment forte et résiliente et un secteur apportant une contribution essentielle à la reprise économique, générant des milliards de dollars de recettes d'exportation et créant des millions d'emplois. Cela s'est vérifié pour de multiples destinations à travers le monde, et tout particulièrement en

Europe, région qui peine à se remettre de l'une des périodes économiques les plus sombres de son histoire », a déclaré le Secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, lors de l'ouverture à Madrid du Forum d'Espagne sur le tourisme mondial.

Du point de vue des régions, ce sont les Amériques (+7 %) et l'Asie-Pacifique (+5 %) qui ont affiché la croissance la plus forte, tandis que l'Europe (+4 %), le Moyen-Orient (+4 %) et l'Afrique (+2 %) ont connu des taux de croissance un peu plus modérés. Au niveau sous régional, l'Amérique du Nord arrive en tête (+8 %), suivie de l'Asie du Nord-Est, de l'Asie du Sud, de l'Europe du Sud et méditerranéenne, de l'Europe du Nord et des Caraïbes, qui ont toutes enregistré une hausse de 7%. (Rapport OMT 2015).

L'Europe (+4 %), la région la plus visitée avec plus de la moitié des touristes internationaux dans le monde, a reçu 22 millions d'arrivées supplémentaires en 2014, pour un total de 588 millions. Avec de tels résultats, le tourisme a apporté une contribution majeure à la reprise économique en Europe. L'Europe du Nord et l'Europe du Sud et méditerranéenne ont tiré la croissance (+7 % dans les deux cas), tandis que les résultats ont été plus modestes en Europe occidentale (+2 %). En Europe centrale et orientale (0 %), les arrivées ont stagné après trois années de forte croissance. (Rapport OMT 2015).

Au Moyen-Orient (+4 %), le tourisme international montre des signes de reprise, avec de bons résultats pour la plupart des destinations. La région a attiré deux millions d'arrivées supplémentaires, portant le total à 50 millions. (Rapport OMT 2015).

Le nombre de touristes internationaux en Afrique a progressé d'environ 2 %, ce qui équivaut à une hausse d'un million du nombre d'arrivées. La région a accueilli au total 56 millions de touristes. Si le nombre d'arrivées en Afrique du Nord est demeuré faible (1%), l'Afrique subsaharienne a vu son nombre de touristes internationaux augmenter de 3 %, et ce malgré la flambée de maladie à virus hémorragique dans certains pays d'Afrique de l'Ouest (OMT, 27 Janvier 2015).

Au Bénin, le système de collecte de données du tourisme n'existe pratiquement pas. Néanmoins, selon les résultats de l'analyse des rapports de fin de saison touristique et cynégétique entre 2009 et 2012 de la DPNP, le PNP a enregistré 7038 visiteurs en 2009 dont 2731 français, 2428 béninois, 328 allemands, 280 américains, 251 belges. En 2010, le PNP a enregistré 6825 touristes dont 2760 français, 2178 béninois, 358 allemands, 282 américains et 224 belges. En 2011, le PNP a enregistré 6468 touristes avec 2506 français, 2175 béninois, 417

allemands, 197 américains et 252 belges. Le PNP a enregistré 6655 touristes en 2012 avec 2541 français, 2530 béninois, 353 allemands, 165 américains et 260 belges. Nous constatons une diminution progressive du nombre de visiteurs dans le PNP sur la période de saison touristique et cynégétique de 2009 à 2012.

Malgré plusieurs initiatives de l'Etat Béninois à travers le ministère de l'environnement, celui du tourisme (lancement officiel des saisons touristiques et cynégétique dans les Parcs Nationaux de la Pendjari et du W) et des ONG intervenants dans la préservation de l'écosystème, force est de constater que le nombre de visiteurs ne cesse de diminuer au cours des saisons touristiques.

La question essentielle de notre étude est d'évaluer les facteurs déterminants la fréquentation du parc national de la pendjari au Bénin. Elle se décompose en deux questions spécifiques que sont :

- ✓ Quels sont les facteurs déterminant la fréquentation du Parc National Pendjari par les visiteurs ?
- ✓ Quel est l'impact économique de la fréquentation du Parc National de la Pendjari dans la commune de Tanguiéta ?

C'est donc pour contribuer à la valorisation du parc national de la pendjari en vue d'accroître sa fréquentation que nous avons choisi de réfléchir sur le thème : *« les déterminants de la fréquentation du Parc National de la Pendjari au Bénin »*

Nous nous sommes fixés un objectif général qui se décline en deux objectifs spécifiques. De ces objectifs spécifiques découlent deux hypothèses pour l'analyse de notre thème de réflexion.

1.2-Objectifs de la recherche et hypothèses

1.2.1-Objectifs de la recherche

L'objectif général de notre étude est d'évaluer les facteurs déterminant la fréquentation du Parc National de la Pendjari au Bénin.

Cet objectif général se décline en deux objectifs spécifiques à savoir :

- ✓ Déterminer les facteurs explicatifs de la fréquentation du parc national de la pendjari par les visiteurs
- ✓ Analyser l'impact économique de la fréquentation du parc national de la pendjari dans la commune de Tanguiéta

1.2.2-Hypothèses

- ✓ La fréquentation du Parc National de la Pendjari est influencée par la satisfaction des visiteurs.
- ✓ Les retombées économiques liées à la fréquentation du Parc National de la Pendjari ont un impact positif sur les populations de la commune de Tanguiéta.

SECTION II : intérêt de la recherche et la revue de littérature

Après la problématique, les objectifs et les hypothèses de notre recherche, nous aborderons dans cette seconde section l'intérêt de notre recherche puis la revue de la littérature.

2.1-Intérêt de la recherche

Notre travail viendra s'ajouter aux travaux déjà faits dans le cadre de la mise en valeur du Parc National de la Pendjari. Ce travail permettra aux pouvoirs publics d'attribuer une valeur monétaire aux ressources naturelles renouvelables ou non existantes dans le parc national de la pendjari. Il aidera aussi les dirigeants dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets dans le cadre de la valorisation du Parc National de la Pendjari.

2.2- Revue de la littérature

La revue de la littérature vise à faire le point, à travers nos recherches, des développements théoriques et empiriques antérieurs relatifs à notre thème de réflexion. Il s'agit pour nous dans un premier temps, de clarifier certains concepts de base de notre étude et dans un second temps, de faire une synthèse des travaux antérieurs effectués sur notre thème.

2.2.1-Clarification de quelques notions

2.2.1.1-Satisfaction

La satisfaction correspond au jugement d'un individu qui compare lors de la consommation, la performance perçue d'un produit ou d'un service par rapport à ses attentes. Si les deux correspondent, alors le client est satisfait, sinon, le client est déçu et insatisfait. Et si cette performance va au-delà de ses attentes, il est très satisfait ou enchanté (Amisi, 2008).

2.2.1.2-Tourisme d'observation de la faune

Le tourisme d'observation de la faune est une forme de tourisme pratiquée pour observer la faune ou être en contact avec les animaux. Il recouvre exclusivement les formes respectueuses des ressources, des activités liées aux espèces sauvages, comme le fait d'observer, de

photographier et parfois de toucher ou de nourrir les animaux, par opposition à d'autres formes de tourisme axé sur les espèces sauvages supposant la destruction des ressources, comme la chasse et la pêche(OMT, 2015).

2.2.1.3- Ressources naturelles

De manière générale, une ressource naturelle est une substance, un organisme ou un objet présent dans lanature et qui fait, dans la plupart des cas, l'objet d'une utilisation pour satisfaire les besoins (énergies, alimentation, agrément, etc.) des humains, animaux ou végétaux.

Il peut s'agir :

- d'une matière première minérale (par exemple : l'eau douce, les granulats, les minerais métalliques,...) ou une matière d'origine vivante (ex.: la viande, le poisson, le blé,...) ;
- d'une matière organique fossile(comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel, le lignite ou la tourbe... ;
- d'une source d'énergie (énergie solaire, énergie éolienne...) et
- et par extension d'un service éco systémique (la production d'oxygène fournie par la photosynthèse par exemple).

Depuis les années 70, cette notion évolue et tend à s'élargir aux ressources nécessaires à tout organisme ou écosystème, ainsi qu'à tous les secteurs socio-économiques. Ainsi les surfaces de sols bioproduitifs disponibles (une composante du foncier agricole), la qualité de l'eau ou de l'air, l'aspect des paysages, la biodiversité... constituent d'autres aspects des ressources naturelles.

La vulnérabilité ou la faible disponibilité ou le non renouvellement de certaines ressources caractérisent les ressources non renouvelables (exemple : le pétrole), par opposition aux ressources renouvelables (ex. : la biomasse) qui ne sont pas pour autant inépuisables. Alors que l'humanité s'étend démographiquement et en termes d'empreinte écologique, la gestion durable des ressources est devenue un enjeu important.

2.2.1.4- Histoire du concept de ressources naturelles

La notion de ressource naturelle (exprimée sous cette forme précise) semble relativement récente. Elle a de plus beaucoup évolué depuis les années 70 accompagnant les avancées de la connaissance scientifique et des progrès techniques (la diversité est ainsi devenue une nouvelle ressource, pour le génie génétique, ressource valorisée par le brevetage du vivant, par ailleurs très discuté pour des raisons éthiques et de risque écotechnologique).

On a d'abord considéré comme ressources naturelles la biomasse utile et les « matières premières », puis les formes d'énergie utiles aux hommes et en particulier à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche, puis à l'industrie (bois de feu, traction animale, moulins à vent). Par exemple, de l'antiquité à l'ère industrielle, le sel avait une grande valeur, non pas parce qu'il était rare sur la planète, mais parce qu'il était vital pour la santé (il servait à la conservation d'aliments par le salage), et peu accessible loin de la mer, et qu'il faisait l'objet de taxes importantes. Le pétrole (encore inconnu) avait alors bien moins de valeur. Ces valeurs ont été renversées au XIX^e et XX^e siècles où les ressources fossiles sont devenues vitales pour l'industrie, la pêche et l'agriculture, mais aussi pour le bâtiment, les transports et de nombreux services. Et si le coltan a une valeur tant pour les Européens, Américains et autres pays technologiquement avancés, mais aussi pour certaines régions africaines sous-développées, c'est parce que les rapports marchands les ont mis en contact.

Peu à peu la valeur certaines ressources est apparue ; plus difficile à quantifier, mais bien réelle, traduite par exemple par l'engagement de nombreuses personnalités et courants pour la protection de la naturalité (Wilderness) aux États-Unis et par les romantiques européens, dont les peintres de l'école de Barbizon qui ont obtenu le classement de la Forêt de Fontainebleau près de Paris. L'augmentation actuelle des prix des terrains aux abords des milieux naturels et paysages remarquables en est une autre manifestation. Les aménités sont aussi et par exemple en France prises en compte par la LOADDT (Loi Voynet).

A la fin du XX^e siècle avec l'apparition et la rapide diffusion du concept de développement durable, en réaction notamment à la dégradation et raréfaction ou disparition de nombre des ressources naturelles, la notion de fonctionnalité écologique et de service écologique a élargi celle de ressource naturelle aux ressources utiles ou indispensables non seulement à l'Homme, mais aussi à l'ensemble des écosystèmes. Un nouveau paradigme apparaît alors clairement : les ressources planétaires sont limitées, elles rendent des services indispensables voire irremplaçables, mais surtout, elles apparaissent comme le produit des écosystèmes et plus généralement de la biodiversité, qui en tant que tels deviennent eux-mêmes des ressources vitales à protéger pour pouvoir les exploiter durablement ou pour qu'ils continuent à produire leurs services « gratuits », en particulier produire l'oxygène, l'eau, les sols, qui nous sont vitaux. Cette approche a notamment été précisée par l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire, première évaluation mondiale de l'état de santé des écosystèmes et de leurs fonctionnalités.

On qualifie maintenant un élément écopaysager de ressource naturelle quand il peut satisfaire un des besoins de l'être humain, mais aussi des communautés écologiques qui constituent les écosystèmes. Les habitats naturels, résultant pour partie de l'activité des espèces qui y vivent, sont ainsi eux-mêmes considérés comme des ressources naturelles. La loi constitutionnelle sur la charte de l'environnement, rappelle que « les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ; (...) l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ».

2.2.1.5- Raréfaction et gaspillage des ressources naturelles

L'un des très grands enjeux du XXI^e siècle est la diminution des ressources naturelles disponibles par rapport aux besoins des êtres humains. C'est la raison pour laquelle on parle de plus en plus de développement durable. Les ressources en eau deviennent insuffisantes dans certaines régions du monde. La ressource en poissons marins est déjà mise à mal. Bien avant la fin de ce siècle, plusieurs ressources non renouvelables devraient être épuisées ou quasi épuisées si leur rythme d'extraction se poursuit. Il en est ainsi du pétrole, pour lequel les experts discutent de la date de survenue du pic pétrolier, mais aussi du gaz naturel (pic gazier), de l'uranium, et de nombreux minerais. Plus généralement on parle de pic de Hubbert lorsque la moitié du stock d'une ressource naturelle est épuisé et que la production commence à décroître. Moins médiatisée que celle du pétrole, la raréfaction des métaux n'en est pas moins l'un des principaux enjeux du XXI^e siècle, étant donnée la forte consommation des sociétés de type occidental en métaux pour satisfaire les besoins de nombreux secteurs d'activité : informatique, aéronautique, mais aussi technologies vertes. Pour la plupart des métaux, les réserves mondiales se situent entre 30 et 60 ans de production annuelle. Selon Philippe Bihouix et Benoît de Guil le bon, auteurs de l'ouvrage francophone de référence sur ce sujet, le recours au recyclage ne devrait pas suffire à résoudre ce problème, et il est nécessaire de prôner des économies dans une optique à moyen terme, et non plus à court terme.

La raréfaction des ressources naturelles peut être mesurée par un indicateur simple, l'empreinte écologique. Les études du World Wide Fund for Nature montrent que l'empreinte écologique globale de l'humanité dépasse depuis les années 1970 la capacité de la Terre à renouveler les ressources naturelles.

En 2011, L'AEE a évalué les stratégies de 31 Etats en matière d'efficience pour l'usage des ressources. Sa conclusion est que d'importants progrès restent à faire, ainsi qu'en matière d'information environnementale et affichage environnemental. Elle invite à éclaircir les notions

de découplage, d'usage durable, minimal ou soutenable des ressources souvent considérés comme des synonymes. En 2011, seuls l'Allemagne, l'Autriche et la région Flandres (Belgique) ont des stratégies spécifiquement dédiées à l'usage efficace des ressources et seuls cinq pays (Autriche, Chypre, Espagne, Hongrie et Pologne) avaient formellement et officiellement défini ce qu'ils entendaient par « ressources » dans leurs politiques. Nombreux sont les pays qui ont dit avoir des difficultés à interpréter la notion d'« utilisation efficace des ressources » et à l'articuler à l'« économie verte ». Les autres ont mis en place des stratégies sectorielles qui concernent le plus souvent l'eau, les matières premières, l'énergie et les déchets, avec des approches plus souvent techniques et sur l'offre basées sur une gestion de la demande note le rapport de l'AEE. La biodiversité ou diversité génétique en tant que ressources semblent plus difficiles à appréhender. Certaines régions ont des stratégies d'efficacité concernant des ressources en voie d'épuisement (matériaux, ressources halieutiques...). L'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) juge les objectifs souvent flous ou insuffisamment détaillés (ex. : recyclage des déchets, part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique totale (23 % d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie en 2020 pour la France), arrêt de la perte de biodiversité. La Suède cherche à réduire son empreinte écologique en réduisant l'impact environnemental de sa consommation globale et les Pays-Bas font de même pour le secteur des importations (important en termes d'énergie grise et autres impacts cachés délocalisés dans l'espace et dans le temps). L'AEE cite quelques labels comme l'Ange bleu allemand) qui prend en compte la conservation des ressources, le Cygne nordique qui évalue l'efficacité de l'usage des ressources ou les objectifs d'affichage environnemental en France.

2.2.3- les travaux antérieurs sur la fréquentation des parcs nationaux

La question de la fréquentation des parcs nationaux a été abordée par plusieurs institutions comme l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), les centres de recherche tels que le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) ainsi que de nombreux auteurs.

Le CREDOC a travaillé sur « les retombées économiques et les aménités des espaces naturels protégés des parcs nationaux de France ». Pour évaluer des retombées du parc, le CREDOC utilise comme méthode, l'analyse rétrospective des budgets (fonctionnement et investissement) du parc de 1990 à 1998. L'échantillon d'enquête de fréquentation est « les données de fréquentation touristique du parc ». Les recettes annuelles du parc (fonctionnement + investissement) représentent 3,8 millions d'euros. Les dépenses de personnel (55% des dépenses totales et 71% des dépenses de fonctionnement) ont un impact direct sur l'économie

locale à travers la consommation des ménages des personnes. Un tiers du budget du parc est réinjecté dans le circuit économique à travers des opérations structurantes pour le territoire parc ou par les biais d'achats et de prestations diverses. L'impact direct du parc est évalué à 102 équivalent-emplois. Avec les emplois générés par la consommation des personnels du parc, les retombées directes du parc sont évaluées à 130 équivalent-emplois. (CREDOC, 2000).

Marieet al, (2001) ont travaillé sur le thème « la fréquentation touristique dans la zone centrale du parc national des écrins » en été 2001. L'enquête de la fréquentation a été conduite en respectant la méthodologie énoncée par l'ATEN et tiré de l'expérience des enquêtes conduites par le parc national des écrins et ses partenaires entre 1979 et 1996 a savoirs: les comptages routiers, les comptages sur les sentiers, l'enquête par questionnaire auprès des visiteurs. L'enquête a enregistré 750 000 visiteurs contre 800 000 visiteurs en 1996. Le parc national des écrins attire des visiteurs dans la journée avec 16% des visiteurs qui partent de leur domicile principalement le matin. Le rayon d'attraction est assez large compris entre Lyon et Marseille. Il ressort de leur travail que la fréquentation semble désormais stagner voir légèrement régresser dans le parc national des écrins. La fréquentation des grands sites a tendance à baisser alors que celle des « petits sites » sites intimistes à faible fréquentation, est en croissance. L'aspect satisfaction des visiteurs n'a pas été abordé par les auteurs dans leur travail.

Lamine Ba, M.(2003) a travaillé sur le thème « application de la méthode d'évaluation contingente à la détermination du consentement à payer pour l'entrée au parc national des oiseaux de djoudj au Sénégal ». Dans ces travaux, il a fait une étude sur la fréquentation du Parc National des Oiseaux de Djoudj (PNOD) au Sénégal entre 1998 et 2002. Il ressort que le parc entre 1998 et 2002 a enregistré 58 508 visiteurs. Les visiteurs sont répartis en 80 nationalités. Parmi eux, 69% sont des français contre 9% d'africains soit (5266). Les nationaux constituent 94% des africains. Les nationalités Européennes les plus fréquentes en dehors des français sont: les Italiens, les allemands, les belges et les espagnols. Ils représentent 16% des visiteurs de cette période et 18% des Européens. Le parc a généré de 1998 à 2002 en termes de droit d'entrée une somme de 134 015 080 FCFA.

Les structures BLIA Solution et Altimax ont travaillées sur « fréquentation touristique du parc national de la Vanoise » en été 2011. L'enquête s'était réalisée sur la période estivale allant du 15 juin au 15 septembre 2011 comportant deux approches méthodologiques : une approche quantitative portant sur le flux de fréquentation par site, une approche qualitative portant sur les profits, les comportements, les perceptions et les attentes des visiteurs. L'enquête a

enregistrée 757 000 visiteurs dans le parc national de la Vanoise. Le nombre de visites aurait donc augmenté entre 2006 et 2011 passant de 720 000 en 2006 à 757 000 en 2011 soit une augmentation de + 5,1%.

Une enquête réalisée sur la « fréquentation des parcs nationaux de Guadeloupe et de Port-Cros en 2012 » a porté sur un échantillon de 600 visiteurs. L'analyse des données de l'enquête estime quelques bénéfices dérivés des parcs nationaux pour les territoires, à mettre en perspective avec les coûts engendrés par la politique publique de protection (budget de l'établissement du parc national). Le parc national de la Guadeloupe investit 6 millions d'euros par an et réalise un bénéfice de 71 millions d'euros par an et les retombées économiques marchandes des visiteurs sont de 4,5 millions d'euros par an. Ainsi, pour 1 euro investi, le territoire retire 11 euros de bénéfices. Pour le parc national de Port-Cros, 6,6 millions d'euros par an investis ont donné 610 millions d'euros par an. Les retombées économiques marchandes des visiteurs est de 83 millions d'euros par an. Ainsi, pour 1 euro investi, le territoire retire 92 euros de bénéfices.

D'après les rapports de fin de saison touristique et cynégétique de 2009 à 2012 de la DPNP, les données existent sur la fréquentation du parc national de la Pendjari. Ainsi, le parc, entre 2009 et 2012 a enregistré 26986 visiteurs. Les visiteurs sont répartis en 58 nationalités. Parmi eux, 39,05% sont les français contre 36,43% d'africains soit 9831. Les nationaux constituent 94,71% des africains. Les nationalités européennes les plus fréquentées en dehors des français sont : les allemands, les belges, les italiens et les suisses. Ils représentent 12,69% des visiteurs de cette période et 22,42% des européens. Le nombre de visiteurs est en moyenne de 6747 annuellement.

L'analyse des fiches de suggestion des visiteurs de la saison 2010, montre que la DPNP a collecté 712 fiches. Pour cette saison touristique de 2010, la tranche d'âge des visiteurs du PNP la plus représentée est de 19-40 ans. Comparer cette tranche d'âge de la saison 2010 à celle de 2009, la tendance est à la baisse. Les meilleures satisfactions des visiteurs du PNP proviennent du guidage, suivi de l'accueil, de la diversité du paysage et de la diversité faunique. La qualité des pistes reste le point d'insatisfaction des visiteurs. La satisfaction globale des visiteurs est au-dessus du taux de 80% alors que l'objectif est d'atteindre un taux de satisfaction de 100% dans le PNP.

La synthèse des fiches de suggestion renseignées par les visiteurs du PNP au cours de la saison touristique 2010-2011, montre qu'au total 1260 fiches renseignées ont été collectées contre 712 pour la saison touristique précédente. Avec un total de 6468 visiteurs pour la saison touristique

de 2010-2011, le taux d'échantillonnage est de 19%. Les résultats des analyses de cette saison touristique donnent une situation plus proche de la réalité. Pour cette saison touristique 2010-2011 les 6468 visiteurs sont repartis en 38 nationalités. Les deux nationalités les plus fréquentes sont celle française (32%) et celle béninoise (66%) pratiquement. L'Allemagne, la Belgique, les USA, le Canada (4 à 1%) sont les nationalités qui fréquentent le PNP en proportion beaucoup plus réduite et en baisse progressive. Les motifs de l'arrivée au Bénin des visiteurs du PNP est le tourisme. Pour la saison touristique 2010-2011, 83% des visiteurs sont à leur première visite contre 9% qui sont à leur seconde. La répartition des visiteurs par tranche d'âges suit la même tendance que la saison précédente. Comparativement à la saison précédente, le nombre de nuit passé par les visiteurs dans le PNP baisse au profit de Tanguiéta, Tanongou et Batia. 74% des visiteurs sont à la recherche des mammifères, du paysage, des oiseaux et la culture. Le lion, l'éléphant, les grandes antilopes et les carnivores sont les préférences des visiteurs. Le taux de satisfaction des visiteurs est de : accueil (78%), (réseau des pistes (92%), signalisation (82%), guidage (73%), hébergement (55%), diversité faunique (85%) mirador (86%). La satisfaction globale des visiteurs est de 85% pour la saison 2010-2011. On observe une augmentation de la satisfaction globale des visiteurs du PNP comparée à la saison touristique précédente (2009-2010).

Le rapport de synthèse des fiches de suggestion renseignées par les visiteurs au cours de la saison touristique 2011-2012, fait état de 426 fiches collectées contre 1260 la saison précédente (2010-2011). La saison 2011-2012 a enregistré 6655 visiteurs repartis en 29 nationalités contre 6468 visiteurs repartis en 38 nationalités la saison précédente (2010-2011). Les deux principales nationalités les plus fréquentes sont la nationalité française et la nationalité béninoise. L'Allemagne, la Belgique, les USA, le Canada sont présente mais en baisse progressive. Le principal motif des visiteurs demeure le tourisme. La répartition des visiteurs par tranche d'âges suit la même tendance que les saisons précédentes. La majorité des visiteurs se retrouve dans la tranche d'âge de 19 à 60 ans et ceux de la tranche 19 à 40 ans sont majoritaires. Pour cette saison, les visiteurs ont plus passés des nuits dans la réserve. La majorité des visiteurs montre un intérêt pour le paysage et la culture. La satisfaction des visiteurs pour cette saison se présente comme suit : accueil (63%), réseau piste (57%), signalisation (50%), guidage (70%), hébergement (45%), diversité faunique (54%), mirador (43%). Comparé à la saison précédente, la satisfaction globale a baissée. Du point de vue global, les résultats de l'analyse des fiches de suggestion pour la saison 2011-2012, suivent la même tendance que ceux des saisons

précédentes surtout pour les nationalités des visiteurs, les pays de provenance, et la satisfaction globale.

L'étude de la revue de littérature montre que les déterminants de la fréquentation par les visiteurs des parcs n'ont pas été abordés dans le fond par les différents auteurs.

CHAPITRE II : Cadre empirique de la recherche

Le présent chapitre est consacré à l'historique et présentation du milieu d'étude, dispositif institutionnel de gestion et partenaires techniques et financiers à travers sa première section. La seconde section de ce chapitre prend en compte la méthodologie, la présentation des résultats et discussions, et les recommandations.

SECTION I : historique ; présentation du milieu d'étude ; dispositif institutionnel de gestion ; partenaires techniques et financiers.

Dans cette section, nous aborderons en premier lieu l'historique et la présentation du milieu d'étude en second lieu nous parlerons du dispositif institutionnel de gestion du parc national de la pendjari et les partenaires techniques et financiers.

1.1- Historique et présentation du milieu d'étude

1.1.1-Historique

La république du Bénin a perçu l'intérêt de défendre avec ténacité de manière cohérente, sans réserve et en toute fierté, le maintien de l'intégrité écologique en tant que facteur absolument prioritaire de la gestion des aires protégées, en traduisant dans les pratiques tout ce qui est clairement énoncé dans les politiques nationales de gestion de la biodiversité. En s'engageant dans cette voie, le Bénin espère conserver et exploiter durablement sa diversité Biologique (Gbangboche et al, 2008). La loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant loi cadre de l'environnement en République du Bénin stipule en son article 11 : il est créé un établissement public, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, appelé Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) pour servir d'institution d'appui à la politique nationale en matière de protection de l'environnement.

Dans sa nouvelle politique de gestion rationnelle des aires protégées, le législateur béninois a créé le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) par décret 98-73 du 02 avril 1996 avec pour objectif global, la conservation et la protection de l'écosystème soudanien du Nord-Bénin : pendjari et W. Le Bénin a concentré ses efforts sur les réserves de biosphère de la pendjari et du W qui se situent dans la partie septentrionale du pays. Ces efforts ont portés leurs fruits puisque ces deux parcs nationaux sont aujourd'hui exemplaires en Afrique de l'Ouest de par le nombre croissant de visiteurs, la densité de la faune, la qualité de

la chasse sportive et surtout l'intérêt des partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Bénin dans la mise en place d'un mécanisme de financement durable (Fondation des Savanes Ouest Africaines-FSOA, la GIZ...).

Avec plus de dix pourcent (+10 %) de surface protégée, le Bénin atteint déjà les objectifs internationaux en termes de superficie d'aires protégées. Néanmoins ces espaces sont concentrés au Nord du pays (écorégion savane ouest-guinéenne) alors qu'il n'y en aucune aire protégée au Sud du Bénin dans l'écorégion « mosaïque forêt savane guinéenne ». Pendant plusieurs décennies, les efforts ont été concentrés sur des activités de conservation et de gestion qui en réalité ne fournissent pas des informations indispensables (services environnementaux et économiques des aires protégées par exemple) aux techniciens et gestionnaires des aires protégées pour amener le pouvoir politique ou le gouvernement à poursuivre ou à investir dans les aires protégées.

Du point de vue institutionnel, la gestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP), est assurée par trois principaux acteurs à savoir : le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) principal gestionnaire de la réserve à travers la Direction du Parc National de la Pendjari (DPNP), les communautés riveraines à travers les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) et les partenaires techniques et financiers.

1.1.2-Présentation du milieu d'étude

La Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP) a été d'abord classé en forêt domaniale et en réserve partielle de faune de la boucle de la pendjari le 13 décembre 1954. Le statut actuel de sa composante « Parc National » a été fixé par le décret N°132/FR/MAC/CF du 06 Mai 1961 qui le classe comme une zone protégée avec interdiction des droits d'accès et d'usage aux populations locales. En juin 1986, le Parc National de la Pendjari (PNP) et ses réserves adjacentes (zone cynégétique de la pendjari et zone cynégétique de l'Atacora) furent inscrits par le conseil international de coordination du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère sur la liste des réserves de biosphère.

La Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP) est située à l'extrême pointe Nord-Ouest de la République du Bénin et se répartir sur les territoires des communes de Matéri et de Tanguiéta dans le département de l'Atacora. Elle est comprise entre la latitude 10°30 et 11°30 Nord et la longitude 0°50 et 2°00 Est. D'une superficie totale de 575000ha, elle est constituée de trois composantes à savoirs :

- le Parc National de la Pendjari (275 000ha)
- la zone cynégétique de la pendjari (175 000ha)
- la zone cynégétique de l'Atacora (125 000ha).

Elle fait partie du grand ensemble d'aires protégées de l'Afrique de l'Ouest à savoir : l'écosystème W-Arly-Pendjari (WAP) qui regroupe outre la RBP, la Réserve de Biosphère Transfrontalière « W » partagée par le Bénin, le Niger et le Burkina-Faso ainsi que les aires protégées de statut divers au Burkina-Faso (Pama, Arly, Singou) et au Togo (Oti, kéran, Mandouri) (CENAGREF, 2005) d'où sa dénomination du complexe WAPO.

1.2-Dispositif institutionnel de gestion - partenaires techniques et financiers

1.2.1-Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)

Le Centre National de Gestion des Réserves de Faune est un office d'Etat à caractère social, scientifique et culturel, doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Créé par le décret N°96-73 du 02 avril 1996, le CENAGREF a en charge les aires protégées de la pendjari et du W. La Direction des Forêts et des Ressources Naturelles(DFRN) sont dès lors déchargées de la gestion desdites aires protégées. Le CENAGREF jouit d'une autonomie financière. Ceci implique qu'il est en droit de gérer ses recettes et de négocier des financements externes. Il est supervisé par un Conseil d'Administration (CA) tel que prévu par la loi relative aux offices à caractère social, culturel et scientifique. La création du CENAGREF répond en partie aux exigences d'une gestion moderne des aires protégées qui dans le monde entier est de plus en plus confiée à des offices, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales et même des structures privées.

Le CENAGREF est chargé plus précisément de :

- développer le réseau des aires protégées,
- renforcer les capacités nationales de conservation de la biodiversité,
- valoriser les ressources naturelles,
- promouvoir la gestion participative des réserves de faune.

Le CENAGREF intervient dans la gestion de la Réserve de la Biosphère de la Pendjari (RBP) à travers sa direction basée à Tanguéta (voir l'organigramme de la DPNP en annexe 2). Toutefois, on note une très forte concentration du pouvoir de gestion au niveau de sa direction générale basée à Cotonou. En effet, la direction de la RBP, a une marge d'autonomie de gestion

limitée qui ne lui permet toujours pas de prendre des initiatives de gestion alors qu'elle représente directement sur le terrain le CENAGREF. Les décisions sont prises depuis la direction générale du CENAGREF basée à Cotonou ou du ministère et la direction de la RBP basée à Tanguiéta n'aura qu'à mettre en application les mesures définies. Ce type de fonctionnement trop restrictif ne permet pas à la direction de la RBP d'être porteuse d'innovation dans la gestion durable de la réserve alors que c'est elle qui est directement en contact avec la ressource « réserve » et vit au quotidien les problèmes qui se posent. Les missions de la direction de la RBP n'ont pas été définies par le législateur béninois, ce qui entraîne un conflit de compétence et de personnes.

L'organisation du CENAGREF dans la gestion de la RBP est définie conformément à sa structure organisationnelle. (Annexe 2)

1.2.2-Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF)

Les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) sont des organisations des villages riverains et partenaires directs du CENAGREF dans la gestion de la RBP (voir l'organigramme de l'AVIGREF en annexe 1). Elles ont été créées en 1996 par les villages riverains de la zone cynégétique de la pendjari à partir de la capitalisation des actions des anciennes Associations Villageoises de Chasse (AVC) instituées par le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN). L'initiative était née pour limiter la dégradation anthropique évolutive dont était victime la RBP du fait du braconnage, défrichage, des feux de végétation et pastoralisme non contrôlés.

L'Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (U-AVIGREF) est une association à but non lucratif créée en 2002 (journal officiel de la République du Bénin N°2002-142MISD/DC/SG/DAI/SAAP-Assoc). L'U-AVIGREF organise les populations riveraines pour participer à la gestion de la RBP. Aujourd'hui, il existe 27 AVIGREF au niveau des villages riverains formant une faîtière, l'union des AVIGREF est basée à Tanguiéta. Les membres des AVIGREF sont les populations des villages riverains qui se sont acquittées de leur droit d'adhésion d'un montant de 1000FCFA et de leur cotisation qui est de 500FCFA par an. Ces conditions pourraient porter préjudice à la mise en œuvre de la cogestion des ressources naturelles. En effet, dans le principe de la cogestion, la notion de communauté locale ne devrait pas être restrictive. Tous les villages riverains exerçant des activités ayant un impact de près ou de loin (externalité) sont concernés par la gestion durable des ressources. Ainsi, en raison de la

fixation des droits d'adhésion à l'AVIGREF (structure représentant la communauté riveraine), certains villages pourraient se sentir plus concernés par la gestion durable des ressources de la réserve comparativement à d'autres n'ayant pas payé de droit d'adhésion et de ce fait, remettre en cause la gestion durable des ressources naturelles de la réserve. Le taux d'adhésion varie selon les villages entre 60% et 70% (SE-AVIGREF, 2010). On pourrait penser à des problèmes de résistance de la population à participer à la gestion durable de la réserve.

L'AVIGREF exerce ses activités au tour et à l'intérieur de la RBP en étroite collaboration avec le CENAGREF. Ses tâches sont définies conformément à leur statut et qui se résument comme suit :

- sensibiliser les populations riveraines sur la nécessité de préserver la faune et son habitat ;
- informer les riverains sur la réglementation de la protection de la nature et de l'exercice de la chasse au Bénin ;
- aider les services compétents de l'Etat à assurer la surveillance de la RBP ;
- veiller au respect de la réglementation en matière de chasse et de la protection de la nature ;
- promouvoir une gestion durable de la faune qui soit profitable aux communautés riveraines ;
- participer à la gestion durable de la zone agricole dans la RBP ;
- participer au développement économique et social des villages.

Actuellement, les 27 AVIGREF comptent à peu près 3000 membres dont plus de 30% de femmes. La zone d'intervention des AVIGREF se limite à la périphérie de la RBP. Ce choix s'explique par rapport aux objectifs ci-après :

- Participer à la gestion durable de la RBP ;
- Réduire la pression des populations sur la réserve par la promotion du développement économique et local.

L'organisation des villages riverains et partenaires du CENAGREF dans la gestion de la RBP est définie conformément à leur structure organisationnelle. (Annexe 1)

En dehors du CENAGREF et de l'AVIGREF, les partenaires techniques et financiers interviennent dans la gestion de la réserve et appuis conseil et financier pour renforcer les capacités d'intervention de la cogestion des ressources naturelles de la RBP

1.2.3- Partenaires techniques et financiers

Plusieurs partenaires techniques et financiers se sont entendus pour appuyer le gouvernement du Bénin en vue d'une gestion efficace de ses aires protégées dans le cadre du Programme de Conservation et de Gestion des Parcs Nationaux (PCGPN). Les partenaires sont le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers la banque mondiale pour l'appui institutionnel au CENAGREF ; la coopération internationale Allemande (GIZ) et le KreditanstaltFair Wiederaufbau (KfW), pour la gestion de la RBP ; la coopération néerlandaise pour des mesures de développement dans les zones riveraines de série ; l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondiale (FFEM) pour le développement de l'écotourisme. Le FEM à travers le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) et le programme MAB de l'UNESCO pour le renforcement des capacités scientifiques et techniques dans le cadre d'un programme régional. Le FEM à travers la banque mondiale appuie la gestion des aires protégées du W et de la pendjari puis l'Union Européenne (UE) à travers le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) qui appuie la gestion du complexe des parcs nationaux du W, Arly et Pendjari (WAP).

1.3- Travaux effectués et difficultés rencontrés

1.3.1-Travaux effectués

Notre parcours à la Direction du Parc National de la Pendjari pendant notre stage, nous a permis de connaître les multiples travaux qu'exécute le personnel. Nous avons eu à :

- Prendre part à l'activité de l'arrivée des chasseurs à Konkombri,
- Prendre part à l'activité du dénombrement des oiseaux (ornithologie),
- Suivre un encadrement avec les étudiants du génie de l'environnement de l'EPAC sur les transects fixes,
- Faire les transects fixes proprement dits pendant un mois dans le parc national de la pendjari,
- Faire le dénombrement général du parc national de la pendjari de l'année 2015 qui a utilisé la méthode des transects en ligne pendant 26 jours, du 27 Avril au 22 Mai 2015.
- Remplir les fiches des abattages des zones de chasse de Konkombi, Tanongou et Porga

1.3.2-Difficultés

Nous avons rencontré un certain nombre de difficultés lors de notre stage à la DPNP qu'il nous plait de souligner :

- Difficultés d'accès à l'internet dû à l'interruption du WI-FI de la DPNP
- Absence d'un cadre adéquat pour les stagiaires.

1.3.3-Suggestions

Pour résoudre dans le futur ces difficultés, nous avons émis quelques suggestions :

- Rétablir l'accès à l'internet pour faciliter les recherches documentaires
- Doter la Direction d'un local pour les stagiaires.

La deuxième partie s'intéressera à la méthodologie, aux résultats, les suggestions et recommandations.

SECTIONII : méthodologie, présentation des résultats et recommandations

La recherche exige un ensemble de moyens organisés dont l'application permet d'atteindre des résultats cohérents et fiables et dont l'obtention est soumise à l'utilisation des diverses techniques et outils.

Selon Grawitz, la méthodologie est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie. Dans cette section de notre étude, nous avons déterminé les outils de collecte des données, les outils d'analyses, les variables et les stratégies de validation des hypothèses.

2.1-Méthodologie de la recherche

2.1.1-Outils de collectes des données

Pour collecter le maximum d'information, nous avons eu à combiner trois techniques de collectes de données, à savoir :

- **Observation ou étude virtuelle**

Elle a été la première technique utilisée lors de notre enquête. Elle nous a permis de faire des constats qui sont confirmés par les réponses à nos questions à travers les entretiens qu'on a eus avec quelques responsables.

- **Entretiens directs**

A travers le questionnaire établi, nous avons fait la collecte des informations et des éléments d'analyse pouvant nous aider dans notre travail auprès des usagers du parc. Pour mieux approfondir notre analyse, nous avons eu recours aux données primaires par des entretiens avec des personnes ressources de la DPNP, notamment notre tuteur de stage le chef service écologie, le documentaliste et le chargé de promotion du tourisme. Nous avons eu des entretiens avec ces personnes à chaque fois que le besoin se pose.

- **Recherche documentaire**

La recherche documentaire nous a servis de compléter les informations que nous avons eues de nos entretiens avec les personnes ressources de la DPNP. Elle nous a permis de consulter un nombre important de documents tels que le plan d'aménagement participatif et de gestion du parc national de la pendjari 2004-2013 (PAG 2004-2013), les rapports de fin de saison touristique et cynégétique, les fiches de suggestion des saisons touristiques. Nous avons complété notre recherche documentaire par la recherche sur l'internet.

2.1.2-Outils d'analyse des données

Pour mieux étudier les déterminants de fréquentation du PNP, nous avons choisi de fixer nos analyses sur les cinq dernières années (2010-2014). Les données sont saisies et analysées avec le logiciel d'enquête et de statistique « Sphinx Plus version 4.5 » et le « SPSS version 20»

2.1.3-Présentation des variables

Dans cette étude, la variable dépendante (expliquée ou endogène) est la fréquentation (fréquence de visite) du PNP que nous tenterons d'expliquer à l'aide de quelques variables explicatives (indépendantes ou exogènes) compte tenu des données disponibles dans notre base d'étude.

Tableau 1 : Nos variables d'étude

Variables explicatives	Sexe Age Nationalité Pays de résidence Statut matrimoniale Profession Raisons de la venue au Parc Canal d'informations Prestations des guides et des agences de voyage Dépenses effectuées par les visiteurs Groupe de visite Satisfaction globale (accueil, prestation guide, hébergement, diversité des animaux)
Variable expliquée	Fréquentation (fréquence de visite) du parc

2.1.4-Présentation des données

Les données de notre étude proviennent de notre enquête réalisée dans la période du mois de mars 2015. Au total, 130 visiteurs ont répondu à notre questionnaire élaboré avec l'appui de notre tuteur de stage et du chargé de promotion du tourisme du PNP.

D'autres données utilisées dans ce mémoire proviennent des rapports d'activités de la DPNP et de l'U-AVIGREF.

2.1.5-Population cible

La population faisant l'objet de notre étude est l'ensemble des visiteurs du PNP. Pour apprécier la fréquentation du parc national de la pendjari, la population cible prend en compte tous les visiteurs de ce parc dans la période du mois de mars 2015.

2.1.6-Méthode d'analyse

Dans le cadre de notre étude, nous utiliserons les méthodes d'analyses bivariées et d'analyses économétriques.

2.1.6.1-Analyses bivariées

Elles permettront de faire ressortir les différentes caractéristiques des visiteurs fréquentant le PNP. Elles permettront aussi l'examen des associations entre chaque variable indépendante (explicative) et la fréquentation (fréquence de visite) du PNP. Il s'agit de produire des graphiques issus des tableaux croisés.

2.1.6.2- Analyse Econométrique

Compte tenu de notre objectif spécifique qui est de déterminer les facteurs explicatifs de la fréquentation du PNP au Bénin, nous ferons recours à une régression linéaire multiple.

Les éléments de base de ce modèle sont :

Le point de départ est l'estimation des paramètres d'une régression mettant en jeu une variable endogène Y et k variables exogènes Xi. Nous disposons de n observations.

L'équation de régression s'écrit :

$Y = \beta_0 + \beta_1 X_{1i} + \dots + \beta_k X_{ki} + \varepsilon_i$ où les X_{ji} sont fixes et ε_i est un terme aléatoire de loi N (0, σ). Les ε_i sont indépendants les uns des autres. Nous aurons à résoudre des problèmes que sont :

Estimation des coefficients de régression $\beta_0, \beta_1, \dots, \beta_k$.

Estimation de l'écart-type σ du terme résiduel ε_i .

Analyse des résidus

Mesurer la force de la liaison entre Y et les variables X_1, \dots, X_k , le pseudo R et R^2

La liaison globale entre Y et X_1, \dots, X_k est-elle significative ?

L'apport marginal de chaque variable X_j (en plus des autres) à l'explication de Y est-il significatif ?

Intervalle de prévision de y_i

Intervalle de confiance d'E (Y).

2.1.6.2.1-Estimation des coefficients de régression β_j

Y_i = valeur observée

$\hat{y}_i = \hat{\beta}_0 + \hat{\beta}_1 X_{1i} + \dots + \hat{\beta}_k X_{ki}$ est la valeur calculée ou la prévision de y_i

$e_i = y_i - \hat{y}_i$ est le terme d'erreur.

Méthode des moindres carrés : On recherche les $\hat{\beta}_0$ en minimisant $\sum_{i=1}^n e_i^2$

Le critère des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) pour le modèle multiple calcule un plan ou un hyperplan alors que pour le modèle simple, on calcule une droite. On utilise souvent le terme anglais OLS (Ordinary Least Squares) pour désigner la même méthode (MCO). Les hypothèses de base dans l'application de la méthode des MCO sont :

2.1.6.2.2-Hypothèses stochastiques

H1 : Les erreurs sont iid (indépendantes, identiques et normalement distribuées) et $\mathcal{E}_i \sim N(0, \sigma^2)$. Cette hypothèse implique que les erreurs sont normalement distribuées, non-autocorrélées et homoscédastiques.

H2 : Il y a indépendance entre la partie systématique et la partie stochastique.

Hypothèses structurelles

H3 : Le modèle est linéaire ou linéarisable en X (sur ses paramètres).

H4 : Les exogènes X_j et la variable endogène Y sont observées sans erreur. Y est aléatoire par l'intermédiaire de \mathcal{E}_i

H5 : Les exogènes X_j et la variable endogène Y sont gaussiennes et stationnaires en niveau.

H6 : Le nombre d'observation n doit être supérieur au nombre des paramètres à estimer $k+1$.

2.1.6.2.3-Estimation de l'écart-type σ du terme résiduel

Estimation de σ^2 :
$$\hat{\sigma}^2 = \frac{\sum_{i=1}^n e_i^2}{n - k - 1}$$

Estimation de σ :
$$\hat{\sigma} = \sqrt{\hat{\sigma}^2}$$

2.1.6.2.4-Analyse des résidus

Modèle : $Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_j X_j + \dots + \beta_k X_k + \varepsilon$ avec $\varepsilon \sim N(0, \sigma)$

Un résidu e_i est considéré comme trop important si $|e_i| > 2\hat{\sigma}$ ou bien le résidu est standardisé si $\left| \frac{e_i}{\hat{\sigma}} \right| > 2$

2.1.6.2.5-Coefficient de détermination R^2 et corrélation multiple R

Formule de décomposition

$$\sum (y_i - \bar{y})^2 = \sum (\hat{y}_i - \bar{y})^2 + \sum e_i^2$$

SCT = SCE + SCR est d'analyse de la variance et peut être interprété comme suit :

SCT : Somme des carrés totaux, indique la variabilité totale de Y

SCE : somme des carrés expliqués, indique la variation de Y due à sa régression linéaire sur X

SCR : somme des carrés résiduels, indique la variabilité de Y non expliquée par le modèle.

Le coefficient de détermination R^2 :

$$R^2 = \frac{\sum (\hat{y}_i - \bar{y})^2}{\sum (y_i - \bar{y})^2} = \frac{SCE}{SCT} = 1 - \frac{SCR}{SCT}$$

Le coefficient de détermination R^2 peut être interprété comme la proportion de variance de Y non expliquée par le modèle. Si SCR= 0 alors SCT = SCE et $R^2 = 1$ ainsi le modèle est parfait, la droite de régression passe par tous les points du nuage avec $0 \leq R^2 \leq 1$.

Plus le R^2 est proche de 1, meilleur est l'ajustement, la connaissance des valeurs de X permet de deviner avec précision celles de Y.

Plus le R^2 est proche de 0, mauvais est l'ajustement, X n'apporte pas d'informations utiles sur Y. Il faut noter aussi que le R^2 reste un critère non négligeable pour la prévision.

Le coefficient de corrélation multiple R :

$$R = \sqrt{R^2}$$

2.1.6.2.6-La significativité globale entre Y et X_1, \dots, X_k

Le test de significativité globale ou conjointe consiste à tester la significativité conjointe de tous les paramètres estimés du modèle. C'est le test basé sur la statistique de Fisher, appelé aussi test d'analyse de la variance ANOVA. Le test de Fisher (test F) teste statistiquement la raison

d'être du modèle. Il répond à la question de savoir si l'ensemble des exogènes apporte de l'information utile à la connaissance de la variable endogène. Seuls les paramètres associés aux variables explicatives interviennent dans le test, la constante n'est donc pas prise en compte car c'est l'influence des exogènes sur la variable expliquée que l'on cherche.

Modèle : $Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_k X_k + \varepsilon_i$

Test: $H_0: \beta_1 = \dots = \beta_k = 0$ ($Y = \beta_0 + \varepsilon$ ne dépend pas des X)

H_1 : Au moins un $\beta_j \neq 0$ (Y dépend d'au moins un X)

Statistique utilisée :

$$F = \frac{\sum (\hat{y}_i - \bar{y})^2 / k}{\sum e_i^2 / (n - k - 1)} = \frac{\text{Carré moyen expliqué}}{\text{Carré moyen résiduel}}$$

On rejette H_0 si $F \geq F_{1-\alpha}(k, n-k-1)$: fractile d'une loi de Fisher-Snedecor

2.1.6.2.7-L'apport marginal de chaque variable X_j (en plus des autres) à l'explication de Y est-il significatif ?

Modèle : $Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_j X_j + \dots + \beta_k X_k + \varepsilon$

Test : $H_0 : \beta_j = 0$ (on peut supprimer X_j)

$H_1 : \beta_j \neq 0$ (il faut conserver X_j)

Statistique utilisée : $t_j = \frac{\hat{\beta}_j}{s_j}$

$$\text{où } s_j = \text{écart-type}(\hat{\beta}_j) = \sqrt{\frac{1}{1 - R^2(X_j; \text{autres X})} \times \frac{\hat{\sigma}^2}{\sum_i (x_{ji} - \bar{x}_j)^2}}$$

On rejette H_0 si $|t_j| \geq t_{1-\alpha/2}(n-k-1)$ qui est la fractile d'une loi de Student

2.1.6.2.8-Intervalle de prévision de y_i

Modèle : $y_i = \beta_0 + \beta_1 X_{1i} + \dots + \beta_k X_{ki} + \varepsilon_i$ avec y_i la future valeur de Y

$\hat{y}_i = \hat{\beta}_0 + \hat{\beta}_1 X_{1i} + \dots + \hat{\beta}_k X_{ki}$
 = prévision de y_i

Intervalle de prévision de y_i au niveau de 95%.

Formule simplifiée : $\hat{y}_i \pm 2 \hat{\sigma}$

Une observation i est mal reconstituée par le modèle si y_i n'appartient pas à son propre intervalle de prévision.

2.1.6.2.9-Intervalle de confiance de E(Y)

Modèle : $Y_i = \beta_0 + \beta_1 x_{1i} + \dots + \beta_k x_{ki} + \varepsilon_i$

$$\begin{aligned}\hat{y}_i &= \hat{\beta}_0 + \hat{\beta}_1 x_{1i} + \dots + \hat{\beta}_k x_{ki} \\ &= \text{estimation de } E(Y_i)\end{aligned}$$

Intervalle de confiance de $E(Y_i)$ au niveau 95%

Formule simplifiée : $\hat{y}_i \pm 2 \frac{\hat{\sigma}}{\sqrt{n}}$

2.2-Résultats de l'étude

2.2.1-Analyses bivariées

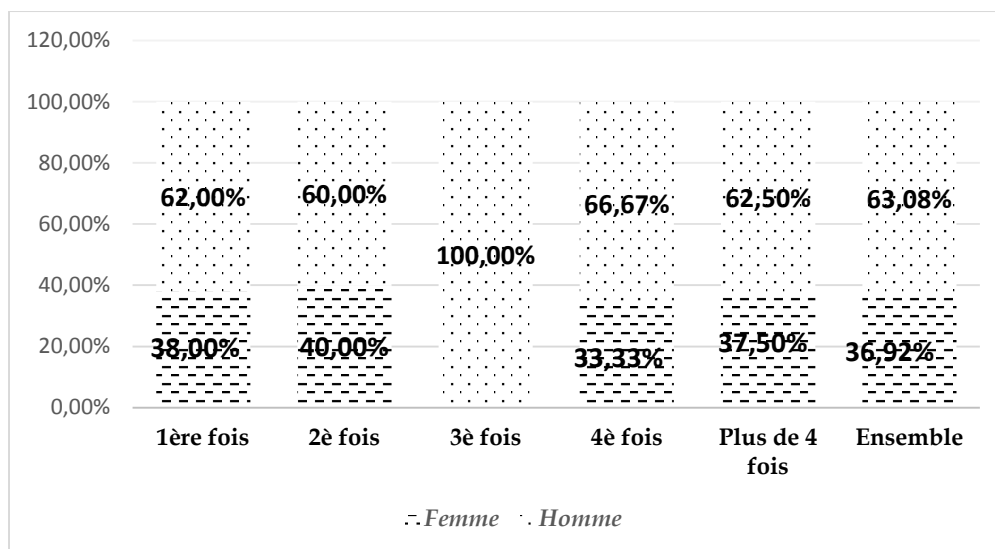
Dans cette sous-section, nous essayerons d'identifier quelques caractéristiques associées à la fréquentation du PNP. Nous rappelons que notre population d'étude est l'ensemble des visiteurs du PNP. Les caractéristiques associées à la fréquentation seront étudiées en recourant aux graphiques issus des tableaux croisés.

2.2.1.1-Analyse croisée des variables avec la fréquence de visite dans le parc

L'analyse des graphiques issus des tableaux croisés des variables explicatives avec la variable expliquée nous a permis de déterminer les variables qui expliquent mieux la fréquentation du parc national de la pendjari.

2.2.1.1.1- Relation entre la fréquence de visite et le sexe

Graphique 1 : Relation entre la fréquence de visite et le sexe

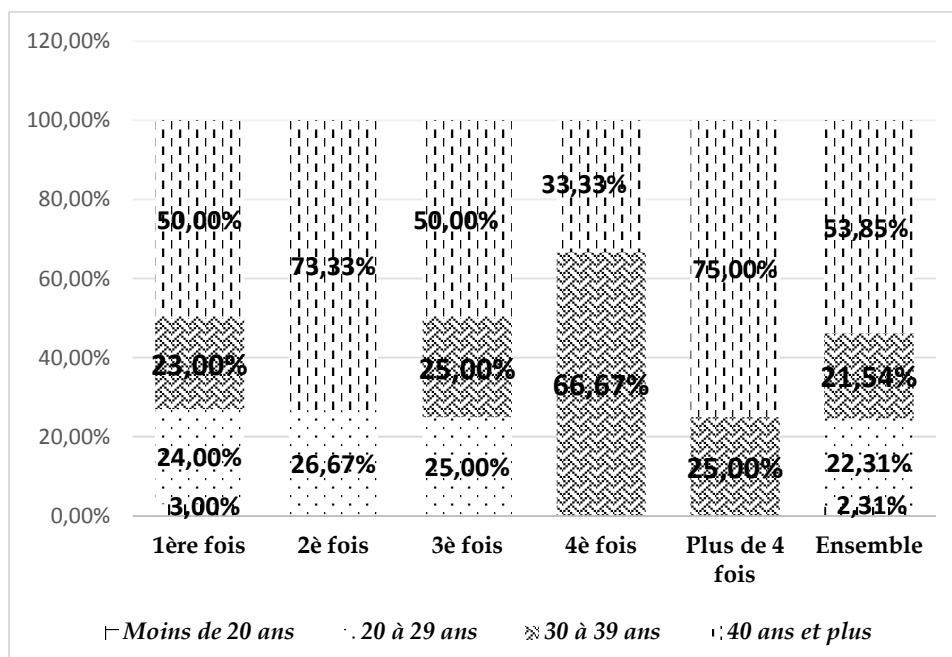


Source : Enquête, 2015

3,08% des visiteurs interrogés sont des hommes contre 36,92% des femmes. Ainsi, les hommes fréquentent plus le PNP que les femmes.

2.2.1.1.2- Relation entre la fréquence de visite et l'âge

Graphique 2 : Relation entre la fréquence de visite et l'âge

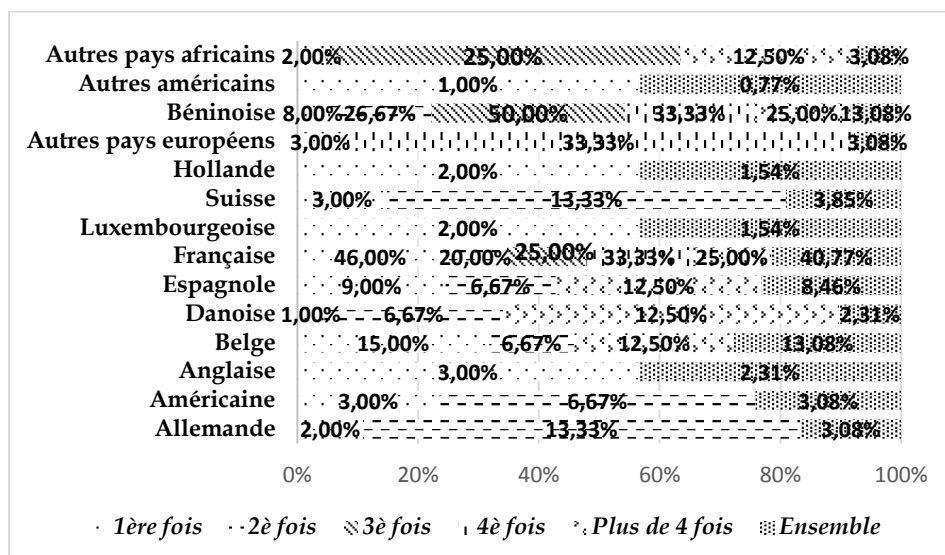


Source : Enquête, 2015

La tranche d'âge la plus représentée parmi des visiteurs du PNP interrogés est de 40 ans et plus avec une proportion de 53,85% dont 75% sont venus plus de 4 fois.

2.2.1.1.3- Relation entre la fréquence de visite et la nationalité

Graphique 3 : Relation entre la fréquence de visite et la nationalité

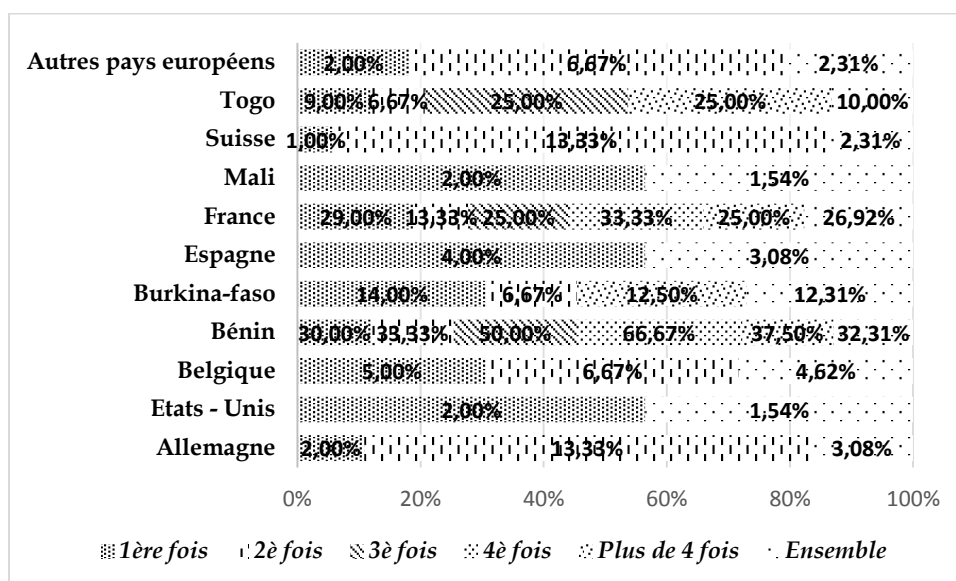


Source : Enquête, 2015

40,77% des visiteurs du PNP interrogés sont de la nationalité Française contre 13,08% de la nationalité béninoïse. La part de visite de plus de 4 fois dans le parc est équitablement répartie entre les deux nationalités (Bénoïse et Française) et est égale à 25%.

2.2.1.1.4- Relation entre la fréquence de visite et le pays de résidence

Graphique 4 : Relation entre la fréquence de visite et le pays de résidence

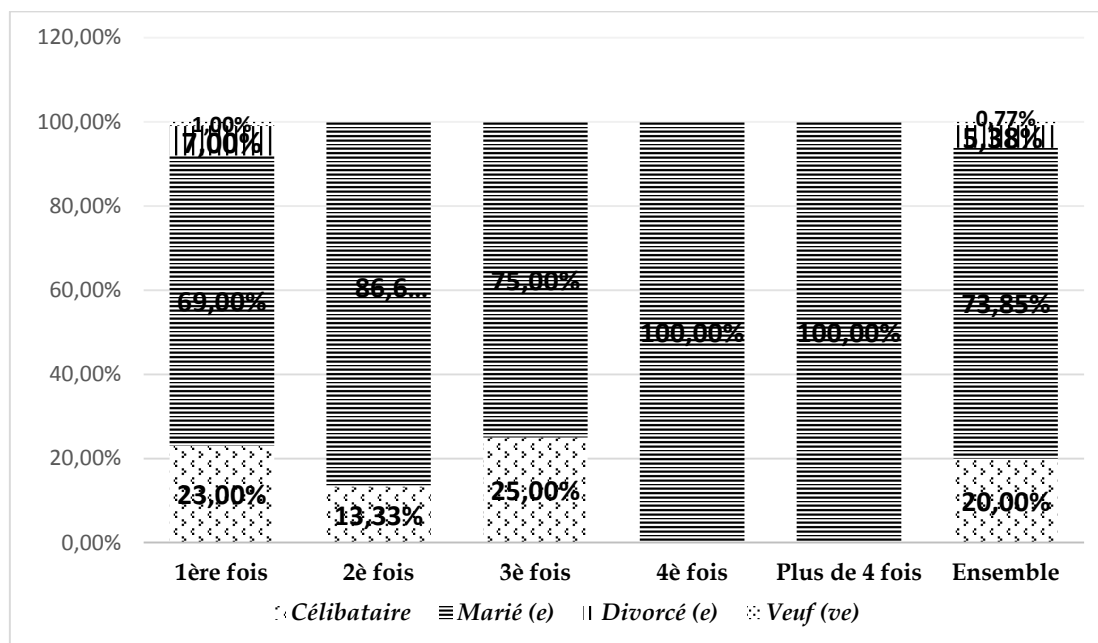


Source : Enquête, 2015

32,31% des visiteurs du PNP interrogés résident au Bénin contre 26,92% qui résident en France, 12,31% résident au Burkina-Faso et 10% résident au Togo. La part de visite de plus de 4 fois dans le parc est de 37,50% pour le Bénin, 25% pour le Togo et la France.

2.2.1.1.5- Relation entre la fréquence de visite et la situation matrimoniale

Graphique 5 : Relation entre la fréquence de visite et la situation matrimoniale

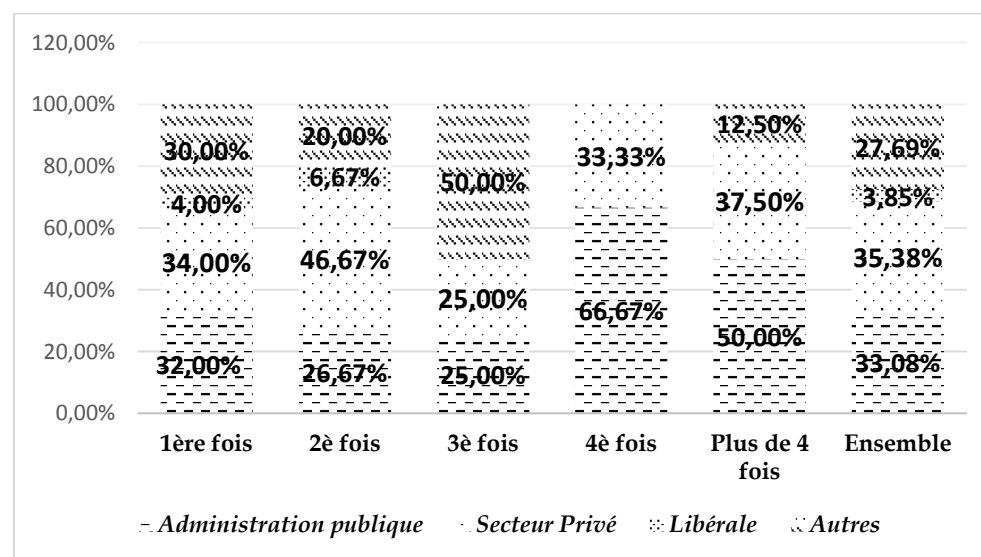


Source : Enquête, 2015

73,85% des visiteurs du PNP interrogés sont des mariés contre 20% qui sont des célibataires. Les visiteurs venus plus de 4 fois dans le parc sont tous des mariés (100%).

2.2.1.1.6- Relation entre la fréquence de visite et la profession

Graphique 6 : Relation entre la fréquence de visite et la profession

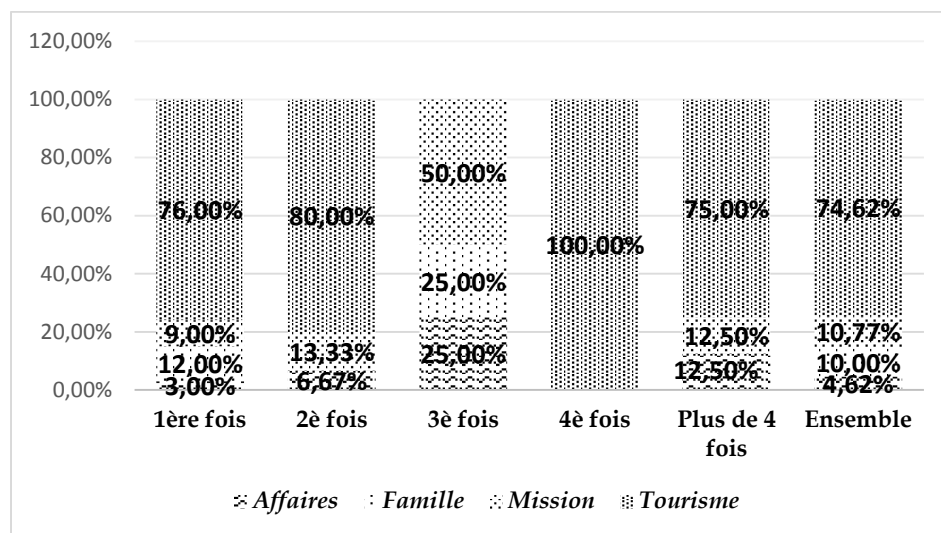


Source : Enquête, 2015

Les visiteurs du PNP interrogés travaillent dans le secteur privé avec 35,38% contre 33,08% qui travaillent dans l'administration publique. La majorité des visiteurs (50%) qui font plus de 4 visites dans le parc sont des travailleurs de l'administration publique.

2.2.1.1.7- Relation entre la fréquence de visite et la raison principale de la visite

Graphique 7 : Relation entre la fréquence de visite et la raison principale de la visite

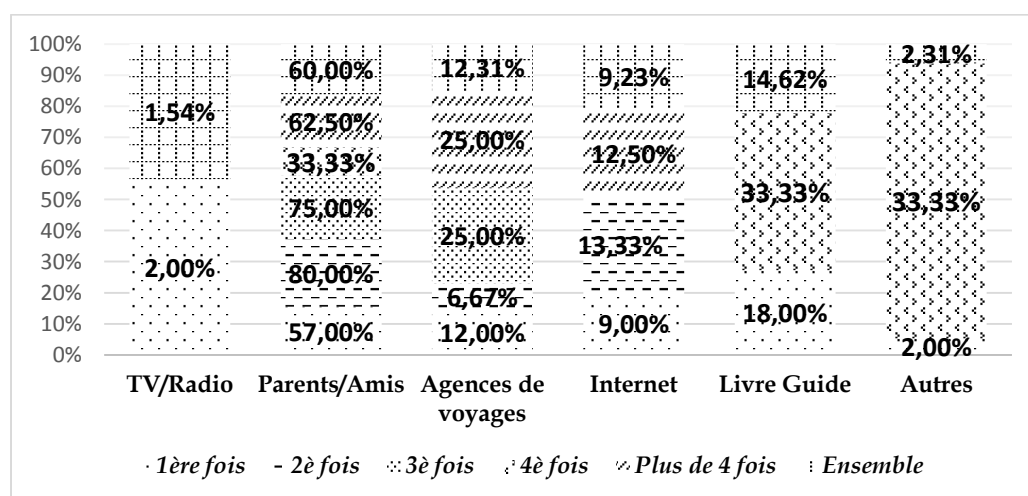


Source : Enquête, 2015

74,62% des visiteurs interrogés sont venus pour le tourisme, 10,77% ont profité de leurs missions et 10% ont accompagné leurs familles.

2.2.1.1.8- Relation entre la fréquence de visite et canal d'information sur le PNP

Graphique 8 : Relation entre la fréquence de visite et canal d'information sur le PNP

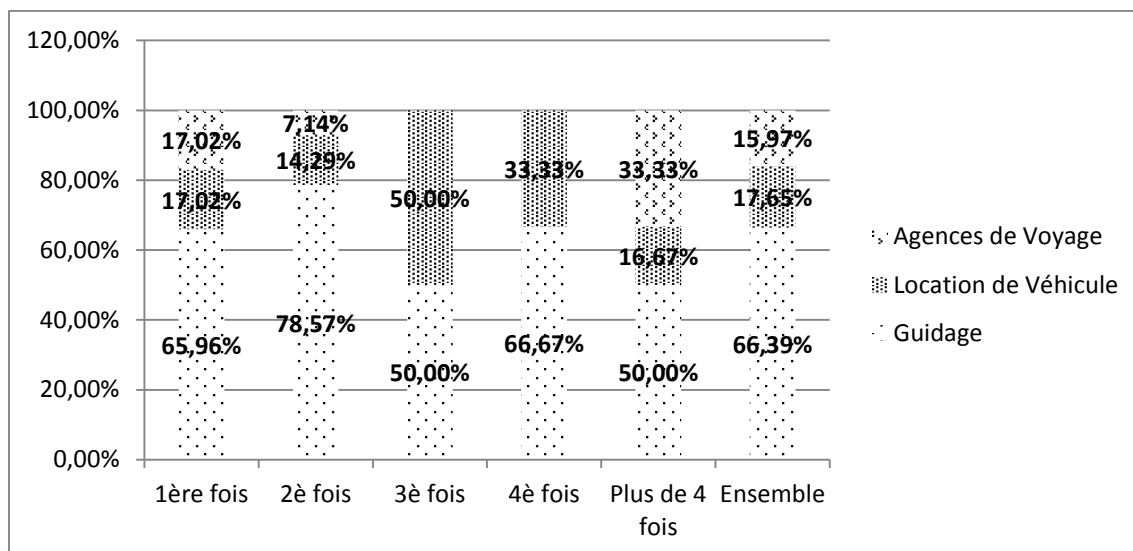


Source : Enquête, 2015

60% des visiteurs du PNP interrogés sont informés de l'existence du parc par le biais des parents et amis contre 9,23% qui sont informés via l'internet. 25% des visiteurs venus de plus de 4 fois sont informés via les agences de voyages.

2.2.1.1.9- Relation entre la fréquence de visite et les prestations sollicitées

Graphique 9 : Relation entre la fréquence de visite et les prestations sollicitées

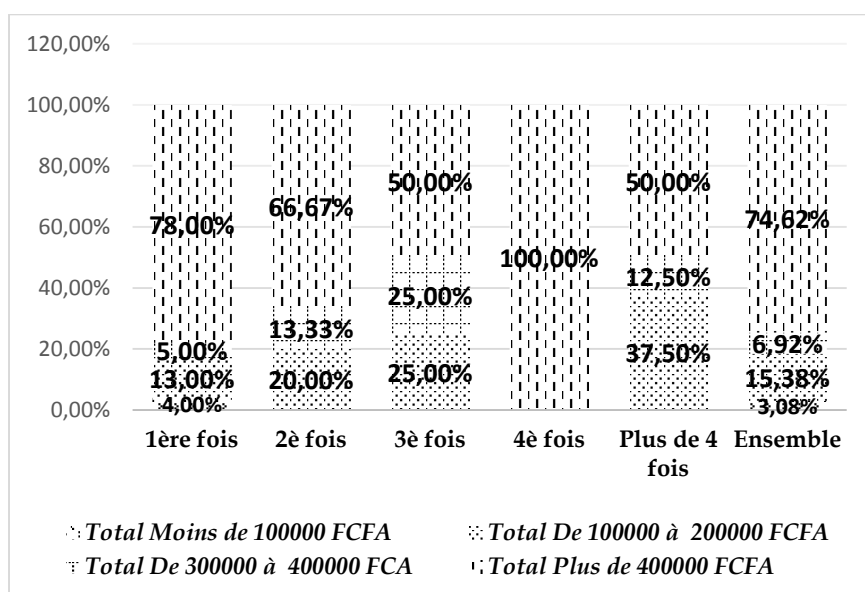


Source : Enquête, 2015

66,39% des visiteurs interrogés sollicitent le guidage contre 17,65% de ceux qui sollicitent la location de véhicule et 15,97% sollicitent les agences de voyage.

2.2.1.1.10- Relation entre la fréquence de visite et les dépenses totales effectuées

Graphique 10 : Relation entre la fréquence de visite et les dépenses totales effectuées

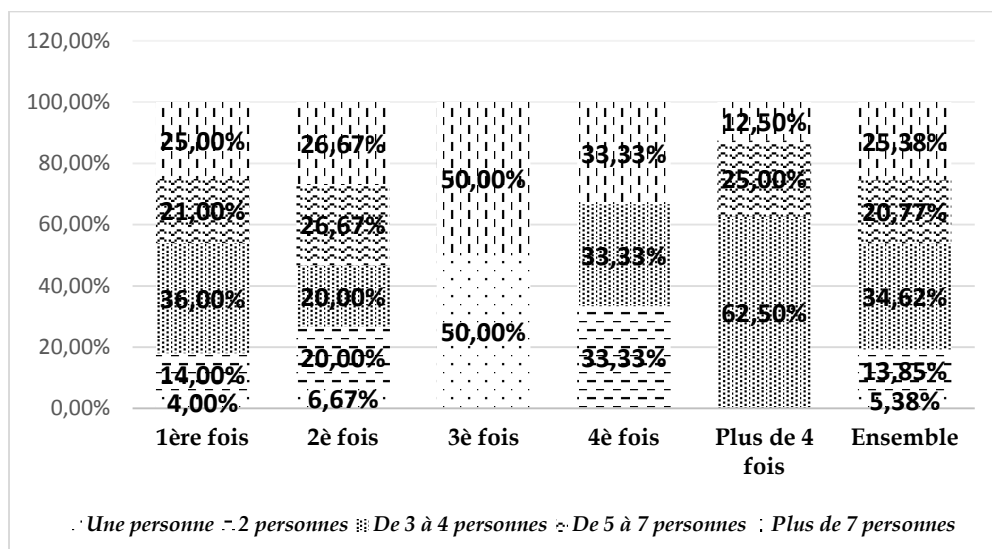


Source : Enquête, 2015

74,62% des visiteurs du PNP interrogés déclarent dépenser plus de 400 000 FCFA.

2.2.1.1.11- Relation entre la fréquence de visite et le nombre de personnes par groupe

Graphique 11 : Relation entre la fréquence de visite et le nombre de personnes par groupe

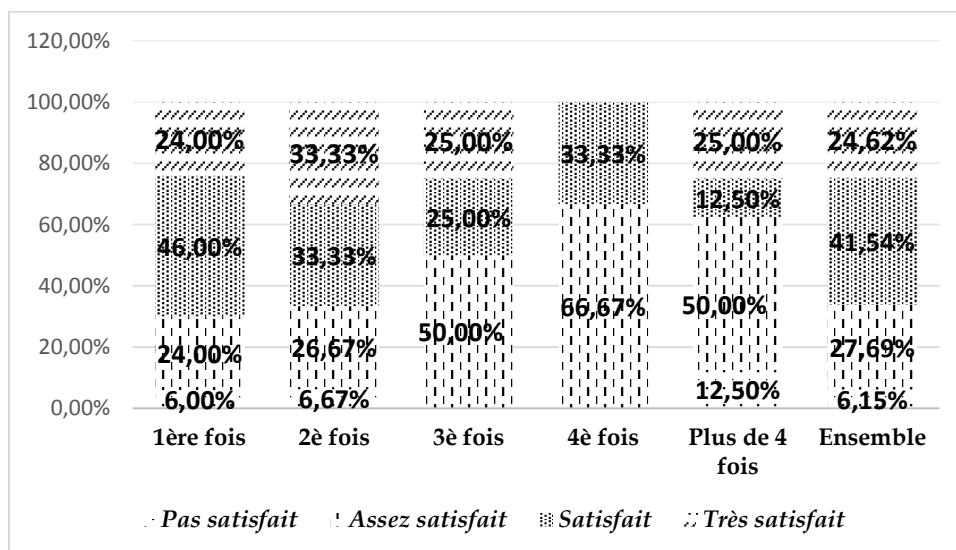


Source : Enquête, 2015

34,62% des visiteurs du PNP interrogés sont venus par groupe de 3 à 4 personnes contre 5,38% qui sont venus seuls.

2.2.1.1.12- Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'accueil

Graphique 12 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'accueil

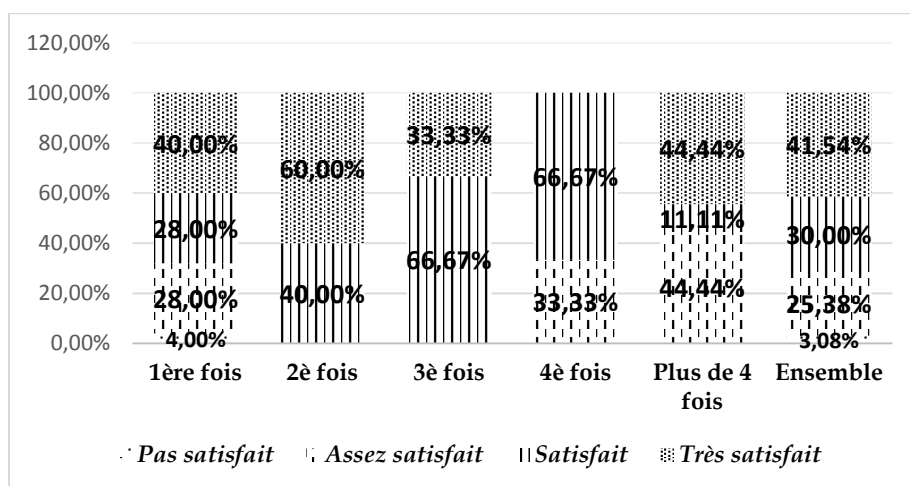


Source : Enquête, 2015

66,66% des visiteurs interrogés sont satisfaits voire très satisfaits de leur visite.

2.2.1.1.13-Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la prestation du guide

Graphique 13 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la prestation du guide

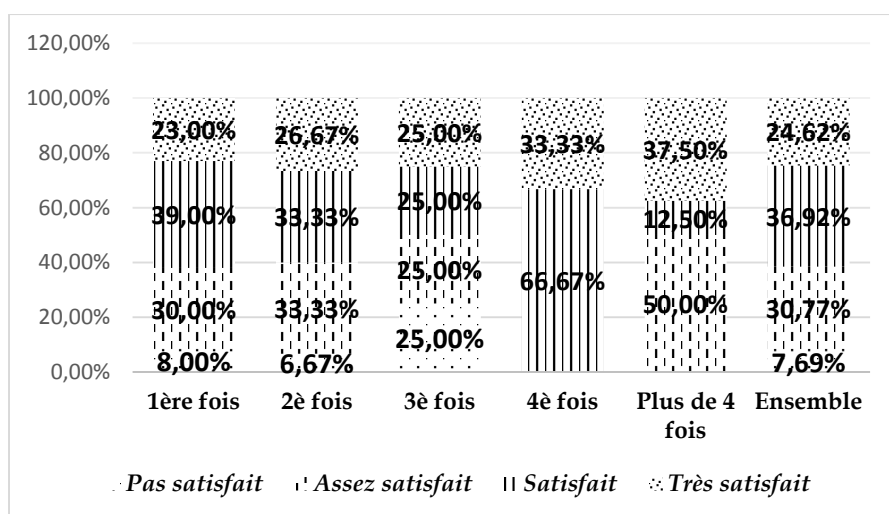


Source : Enquête, 2015

71,54% des visiteurs du PNP interrogés sont satisfaits voire très satisfaits de la prestation du guide contre 3,08% qui ne sont pas du tout satisfait.

2.2.1.1.14- Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'hébergement

Graphique 14 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'hébergement

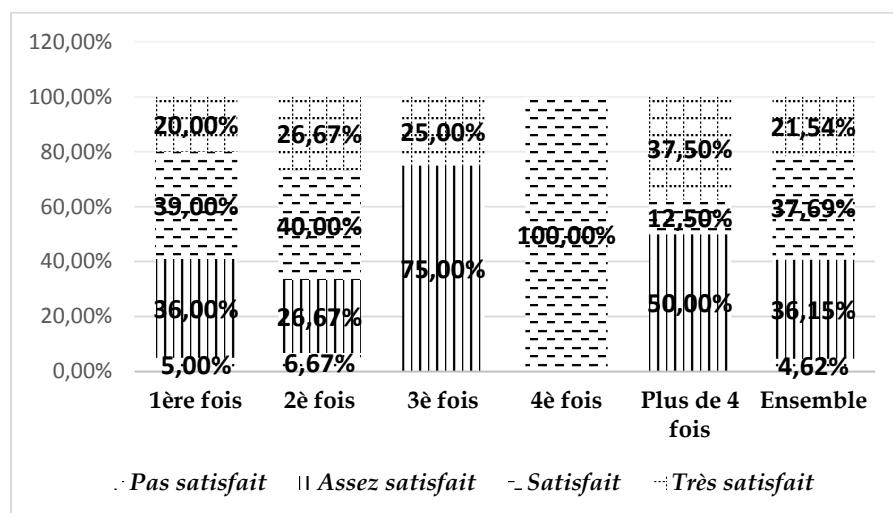


Source : Enquête, 2015

61,54% des visiteurs interrogés sont satisfaits voire sont très satisfaits par rapport à l'hébergement.

2.2.1.1.15-Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la diversité des animaux

Graphique 15 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la diversité des animaux



Source : Enquête, 2015

La satisfaction par rapport à la diversité des animaux connaît une légère augmentation lorsque le nombre de visite s'accroît jusqu'à plus de 4 fois. Dans l'ensemble, 59,23% des visiteurs sont satisfaits voire très satisfaits.

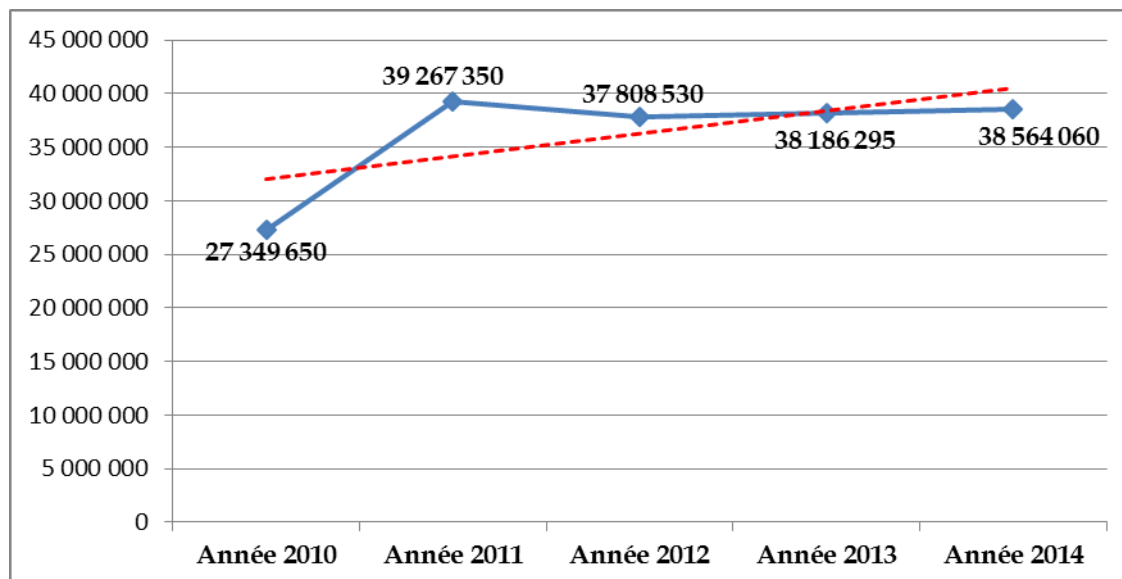
2.2.2- Impact des retombées économiques liées à la fréquentation du PNP sur les populations de la commune de Tanguiéta

2.2.2.1-Evolution de l'apport des recettes du PNP au niveau de la réalisation des activités à l'endroit de la population de la commune de Tanguiéta : cas de l'AVIGREF

De 2010 à 2014, l'apport des recettes du parc dans la réalisation des activités de l'AVIGREF à l'endroit de la population de la commune de Tanguiéta a connu une tendance à la hausse avec un pic en 2011 et une légère baisse en 2014 due à l'épidémie des fièvres hémorragiques Ebola et Lassa.

Le graphique suivant montre l'évolution de l'apport des recettes du parc au cours de la période 2010 -2014.

Graphique 16 : Evolution de l'apport des recettes du parc au niveau de l'AVIGREF



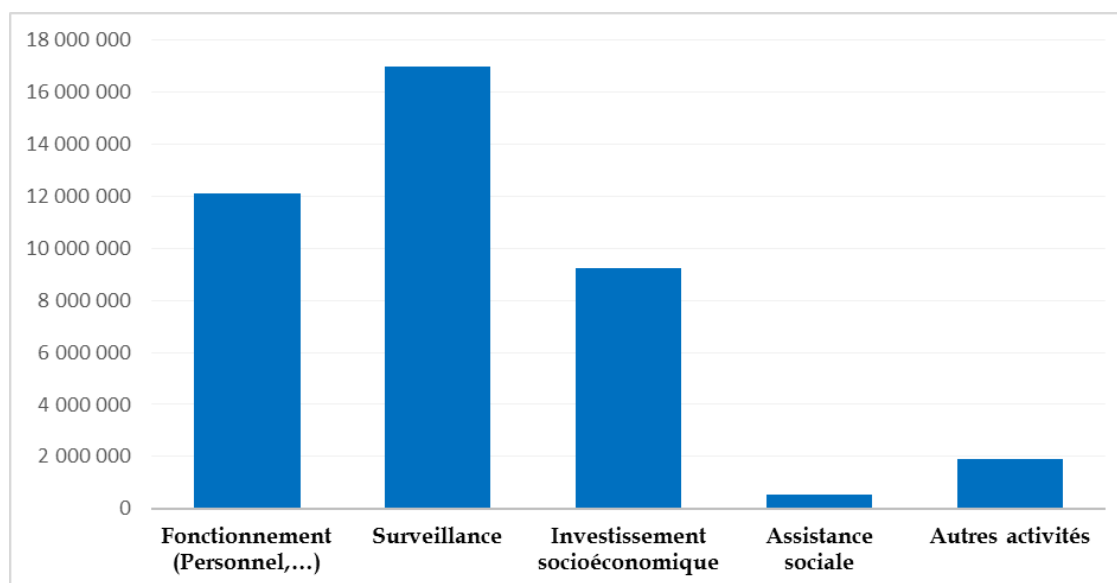
Source : Rapport AVIGREF, 2015

2.2.2.2- Retombées de la fréquentation du parc

Dix-huit villages riverains du PNP de la commune de Tanguiéta d'une population estimée en 2014 de 16 827 habitants, bénéficient des activités de l'AVIGREF grâce aux retombées des recettes du parc par des investissements socioéconomiques tels que : le financement des activités génératrices de revenu, la réfection des écoles, la construction des magasins, la réparation des pompes à motricité humaine ; dans l'assistance sociale, les activités les plus importantes sont : dont de fournitures scolaires aux écoliers et élèves déshérités, aide aux familles en situation difficile. La surveillance du parc prend la plus grande partie.

Le graphique suivant montre la part des retombées des recettes du parc allouées aux activités des populations au cours de la période 2010 à 2014.

Graphique 17 : Part allouée aux différentes activités de l'AVIGREF à l'endroit de la population

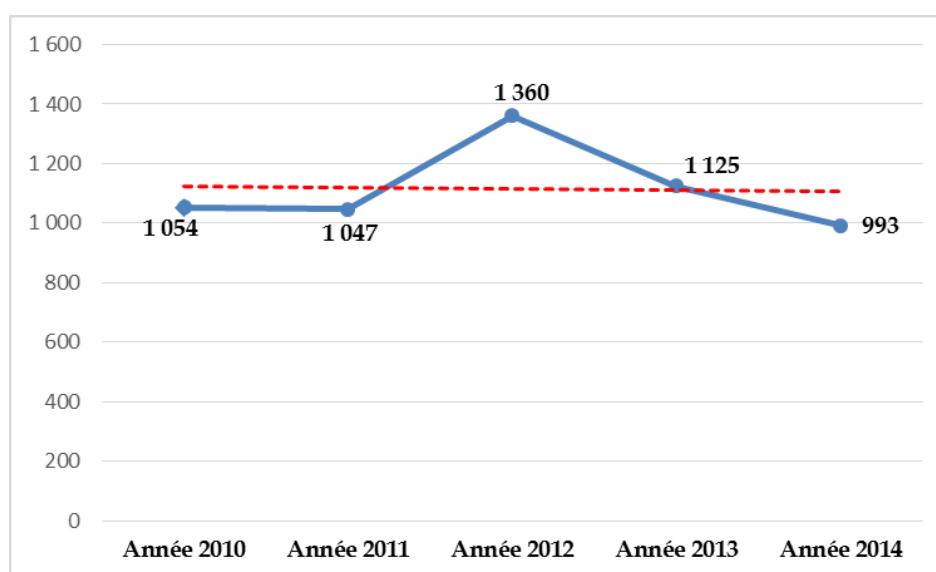


Source : Rapport AVIGREF, 2015

2.2.2.3- Emplois créés au cours de la période 2010-2014 grâce à l'AVIGREF

Le Parc National de la Pendjari est un atout touristique et source de création d'emplois pour la commune de Tanguiéta dans les domaines des transports, des télécommunications, des finances et l'art. La consommation de produits locaux dans les lieux d'hébergement, les restaurants et sur les marchés de la commune par les touristes stimulent la demande en produits agricoles, halieutiques et alimentaires, en articles manufacturés légers, tels que les vêtements et objets d'art. Les retombées de la fréquentation du parc au cours de la période 2010 – 2014, a permis d'employer trois (3) chauffeurs, 1862 auxiliaires pour la surveillance, aménagement du parc pour le suivi écologie, 22 hôtesses et délivreurs, 27 agents pour les campements de chasse, 3738 Chasseur Professionnel Local (CPL) reconvertis pour la surveillance du parc, 20 gardiens pour les bureau et à Arly, 50 prestataires pour le relais et ouvriers pour l'aménagement des pistes et 141 agents pour l'hébergement, la restauration, la danse, le guidage et la natation.

Graphique 18 : Emplois créés au cours de la période 2010-2014



Source : Rapport AVIGREF, 2015

En somme, nous notons une évolution positive des 30% des recettes liées à la fréquentation du parc allouées à l'AVIGREF. Les investissements socioéconomiques, l'assistance sociale sont des activités phares réalisées par l'AVIGREF à l'endroit de la population de la commune de Tanguiéta. Plus de 1 300 emplois sur 5 ans sont créés pour satisfaire une population estimée à 16 827 habitants en 2014 selon la projection de l'INSAE (RGPH4, 2013).

2.2.3- Analyse économétrique

- Les analyses bivariées effectuées ont permis de mettre en évidence le degré d'association des différentes variables explicatives avec la fréquentation du PNP. Cependant, ces analyses ne renseignent pas sur les facteurs explicatifs de la fréquentation du PNP. Dans la réalité, aucun facteur n'agit seul sur un phénomène. La régression linéaire multiple constitue l'une des techniques qui permettent de mettre en évidence parmi un certain nombre de facteurs potentiels lesquels sont plus déterminants dans l'explication du phénomène étudié. L'objectif de cette analyse n'est pas seulement de dégager parmi les différentes variables explicatives, celles qui sont les plus déterminantes pour la fréquentation du parc mais aussi de mettre en évidence comment ces variables interagissent pour contribuer à l'amélioration du niveau de fréquentation du PNP.
- Dans un premier temps, chaque variable explicative a été croisée avec la fréquence de visite du parc. Cela nous a permis de déterminer les effets de chaque variable explicative

sur la fréquentation du parc. Ces effets mesurent l'influence qu'une variable explicative aurait eue sur la fréquence de visite si les effets des autres variables explicatives étaient constants.

- Dans un second temps, les variables explicatives ont été introduites pour analyser les interdépendances pouvant exister entre les variables explicatives. Au terme de l'introduction de toutes les variables, nous avons obtenu un modèle global. Ce modèle fournit les effets de chaque variable explicative c'est-à-dire les effets de chaque variable en tenant compte des effets des autres variables explicatives.

Les résultats de notre régression linéaire multiple sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau2 : Nos résultats dans SPSS version 20

Variables	Coef.	Sig.	[95% Intervalle de Confiance]	
Nationalité béninoise	0,71942	0,021 *	0,16810	1,27074
Age ≥ 40 ans	0,56252	0,084	-0,00153	0,02398
sexe masculin	-0,08689	0,664	-0,48166	0,30788
statut marié	0,77735	0,012 *	-0,93201	-0,08270
Travailleur du secteur privé	0,04555	0,822	-0,35310	0,44420
Venu pour le tourisme	0,08184	0,614	-0,54948	0,32580
Sollicité agence de voyage	0,26681	0,261	-0,20086	0,73448
dépense ≥ 400 000 FCFA	1,33200	0,273	8,86500	0,09500
Niveau de satisfaction élevé	0,84592	0,037 *	-0,46836	0,37653
(Constante)	1,11800	0,003 *	0,75300	1,48300

* (< 0,05 significatif), **R² = 0,687, p = 0,003**

Les résultats pour le modèle global montrent que les variables exogènes expliquent 68,7% de la variance de la fréquentation du PNP au Bénin. Le R² (68,7%) étant élevé, ce modèle est très significatif au seuil de 5% (p=0,003 < 0,05) et servira d'exploration dans l'explication de la fréquentation du parc national de la pendjari au Bénin.

Les résultats du modèle global confirment qu'il existe un lien statistiquement significatif entre la fréquence de visite du parc et certaines de nos variables explicatives dont les plus déterminantes dans l'explication de la fréquentation du parc sont : la nationalité Béninoise, le statut marié et le niveau de satisfaction.

Le modèle global s'écrit :

$$Y(\text{fréquence de visite}) = 1,11800 + 0,71942 \times X(\text{Nationalité Béninoise}) + 0,77735 \times X(\text{statut marié}) + 0,84592 \times X(\text{Satisfaction})$$

2.2.4- Synthèse des résultats et recommandations

2.2.4.1- Vérification des hypothèses de recherche

Hypothèses	Conclusion	Observations
H1 : La fréquentation du PNP est influencée par la satisfaction des visiteurs.	Vérfiée	La satisfaction des visiteurs du PNP même si elle ne connaît pas une augmentation très grande dans son ensemble, demeure la raison principale de ceux qui reviennent pour la visite.
H2 : Les retombées économiques liées à la fréquentation du Parc National de la Pendjari ont un impact positif sur les populations de la commune de Tanguiéta.	Vérfiée	Les retombées économiques sont sources de création d'emplois dans la commune de Tanguiéta. Elles financent les activités importantes telles que l'investissement socioéconomique, la surveillance et l'assistance sociale dans les villages aux alentours du parc.

2.2.4.2- Synthèse des résultats sur l'étude des déterminants explicatifs de la fréquentation du parc national de la pendjari au Bénin

L'analyse économétrique nous a permis de retenir la nationalité Béninoise, le statut marié et le niveau de satisfaction (satisfait/très satisfait) élevé comme variables plus déterminantes dans l'explication de la fréquentation du parc national de la pendjari au Bénin. Le coefficient des dépenses est positif et supérieur à 1, montre que le revenu est déterminant dans l'explication de la fréquentation.

L'analyse économétrique nous a permis également de faire ressortir le profil des visiteurs pouvant visiter plus de 4 fois le PNP. Ainsi, parmi les visiteurs de notre base, les visiteurs mariés de nationalité Béninoise et d'une grande satisfaction (satisfait/très satisfait) ont une fréquence de plus de 4 fois de visite dans le PNP.

Notons aussi que la fréquence de visite du PNP s'augmente lorsque les visiteurs sont mariés, sont de la nationalité Béninoise, travaillent dans le secteur privé et sont satisfaits voire très satisfaits.

Les retombées économiques des recettes du parc au niveau des AVIGREF ont un impact positif sur les villages de la commune de Tanguiéta grâce au financement des activités génératrices de revenu, la surveillance du parc par la création des emplois (des CPL, auxiliaires et gardiens à Porga, Batia et Arly), les investissements socioéconomiques (réfection des écoles, magasins et pompes à motricité humaine), l'assistance sociale (dont de fournitures scolaires aux écoliers déshérités et sans soutien, le paiement des enseignants communautaires, incitation et participation à la construction des écoles, magasins et pompes à motricité humaine, aides et dont aux familles en situation difficile. Ces retombées seront encore plus importantes au fur et à mesure que le nombre de visite du parc augmente.

L'accroissement du nombre de visite du parc induit une augmentation : des lieux d'hébergement et de restauration, des guides et des agences de voyage qui constituera une source de création d'emplois pour la jeunesse de la commune de Tanguiéta.

2.2.4.3- Recommandations

Au vu de ces résultats, des dispositions devront être prises afin de booster la fréquence de visite du parc national de la pendjari au Bénin. A cet effet, nous proposons de :

- ✓ Améliorer la praticabilité des pistes à l'intérieur du parc car les pistes constituent le casse-tête des agences de voyages et des visiteurs.
- ✓ Faire connaître le parc national de la pendjari sur le net à travers un marketing de ces ressources animale et végétale, une publicité sur les télévisions et l'ensemble des radios qui opèrent sur toute l'étendue du territoire national et surtout à l'international.
- ✓ Faire la promotion touristique envers la population béninoise en ciblant beaucoup plus des célibataires, les jeunes couples,
- ✓ Instituer des sorties pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées dans les parcs.
- ✓ Redéfinir les objectifs de lancement de l'ouverture des saisons touristiques et cynégétiques des parcs pendjari et W.
- ✓ Faire l'état des lieux des animaux du PNP
- ✓ Redynamiser le site web du PNP

- ✓ Accorder une attention particulière dans la gestion du parc et tous ceux qui œuvrent pour que le parc pendjari reste attractif pour le tourisme.
- ✓ Augmenter le personnel au niveau de la surveillance du parc pendjari afin de protéger les ressources animales et végétales et réduire au maximum le braconnage, la pénétration des scieurs pour la coupe des arbres et des peulhs transhumants.

CONCLUSION

La fréquentation du parc national de la pendjari par des visiteurs est sa raison d'être. La présente étude vise à valoriser le PNP à travers une augmentation du nombre de visiteurs. Pour atteindre cet objectif nous avons eu recours aux techniques d'analyses bivariées, explicatives et économétriques.

L'analyse bivariée à travers l'analyse croisée de chaque variable explicative et la variable expliquée a révélé que toutes les variables explicatives retenues pour l'étude, sont significativement associées à la fréquentation du PNP.

Au niveau de l'analyse de l'impact économique des retombées du parc, il ressort que la part des 30% des recettes issues de la fréquentation du parc alloué à l'AVIGREF dans la réalisation de ses activités, contribue à l'amélioration des conditions de vie des ménages des villages riverains du parc à travers le financement des AGR, l'investissement socioéconomique, la surveillance du parc et l'assistance sociale aux familles démunies.

Au niveau de l'analyse explicative et économétrique faite avec le modèle de régression linéaire multiple, les variables les plus déterminantes dans l'explication de la fréquentation du PNP sont le statut marié, la nationalité Béninoise et le niveau de satisfaction (satisfait/très satisfait).

Les deux (2) hypothèses retenues pour notre étude ont été vérifiées.

Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, ce travail possède quelques limites. Il s'agit notamment de l'absence de beaucoup de variables plus déterminantes dans l'explication de la fréquentation du PNP. C'est ce qui explique la présence de trois variables plus déterminantes pour expliquer la fréquence de visite du parc.

Notons aussi que l'écotourisme constitue pour le Bénin une source de croissance économique et de création d'emplois. Cette importance qu'il revêt, devrait attirer de plus en plus l'attention des autorités à divers niveaux. Il est évident que pour valoriser et rentabiliser les différents produits de ce secteur, il faut des actions appropriées. Il ne suffit pas d'affirmer que le Bénin constitue un pôle d'attraction grâce à ses sites touristiques tels que les chutes de Tanongou et de Kota dans l'Atacora, les musées palais royaux, cités lacustre, parcs nationaux (pendjari et W). Nous devons nous demander le niveau d'audience que ces produits ont aujourd'hui à l'intérieur du pays comme à l'étranger. Cette question est essentielle parce que l'écotourisme prend de plus en plus de l'importance dans les destinations touristiques. Ceci explique en partie

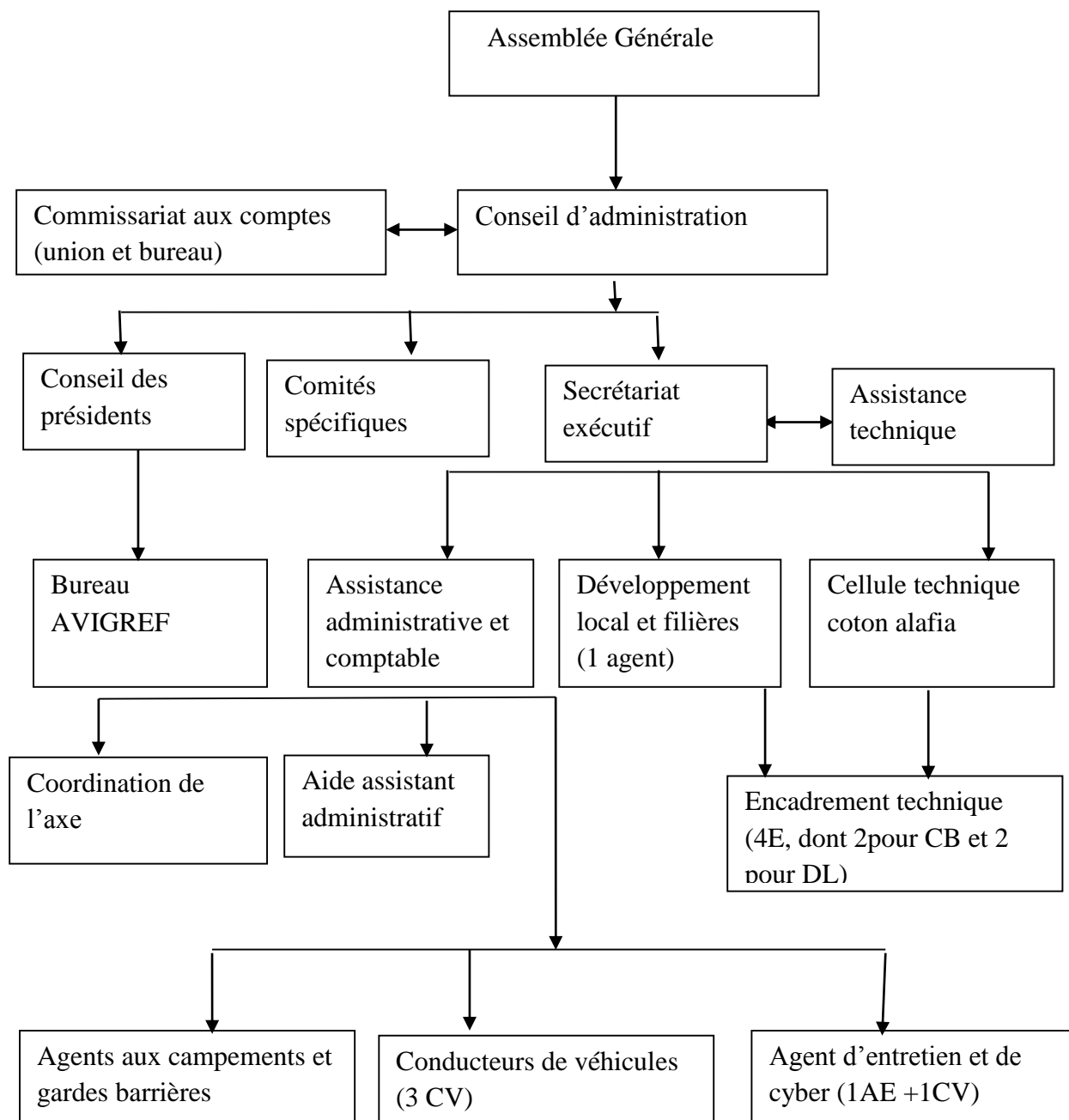
le fait que le besoin de communiquer avec la nature existe et s'accroît. Le parc national de la pendjari est dans ce cadre un atout majeur dans la réception des touristes au Bénin

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1-Ministère de l'environnement « Plan d'Aménagement Participatif et de Gestion du Parc National de la Pendjari : PAG 2004-2013 », DPNP, livre, 124 p
- 2- Ministère de l'Environnement « Rapport analytique 2013 du Plan d'Affaires »DPNP, rapport, 7 p
- 3-Ministère de l'Environnement « plan d'affaires 2^{ème} édition : business plan 2007-2011 » DPNP, livre, 37 p
- 4-Rapports de fin de saison touristique et cynégétique 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 Tanguiéta, Bénin, DPNP 20 p.
- 5-Lamine Ba, M. (2003) « Application de la méthode d'évaluation contingente à la détermination du consentement à payer pour l'entrée au parc national des oiseaux de Djoudj », Thèse de Doctorat, 83 p
- 6-Gilles, L. (2013)« L'évaluation de la valeur économique des parcs nationaux, en particulier du Parc national de Port-Cros : un exercice nécessaire mais délicat. »Article, 38 p
- 7-Lain, C. Eneida, F. « Le tourisme en Afrique : facteur de croissance et d'amélioration des moyens de subsistance » Article, 12 p
- 8-Maresca et al, (2008) « La valeur économique et sociale des espaces naturels protégés »Article, 103, p
- 9-Marie et al, (2001) « La fréquentation touristique de la zone centrale du parc national des écrins été 2001 » Article, 51 p
- 10-Marie-Annick et al,(2005) « Le tourisme international en Afrique duSud » Article, 56 p
- 11-Geraldin et Palma, (2013) « Observer et suivre la fréquentation dans les aires marines protégées de méditerranée »Article, 52 P
- 12-Sinsin et al, (2012), « Capitalisation de l'expérience de cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari », In Climat et Développement n°14 Décembre 2012, livre pp 35-43.
- 13-Sinsin A.B. et Tiomoko D. (2012), « Impacts des recettes de la chasse safari sur la conservation participative de la Réserve de Biosphère de la Pendjari », In Melanges Mac ISBN 978-99919-867-2-2. Thèse de Doctorat/ UAC, Mars 2012 pp. 393-404.
- 14-Kiansi Y., (2010), « La cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari : une approche concertée pour la conservation de la biodiversité et le développement économique local durable », Thèse de Doctorat, AAC/FLASH, 274 p.

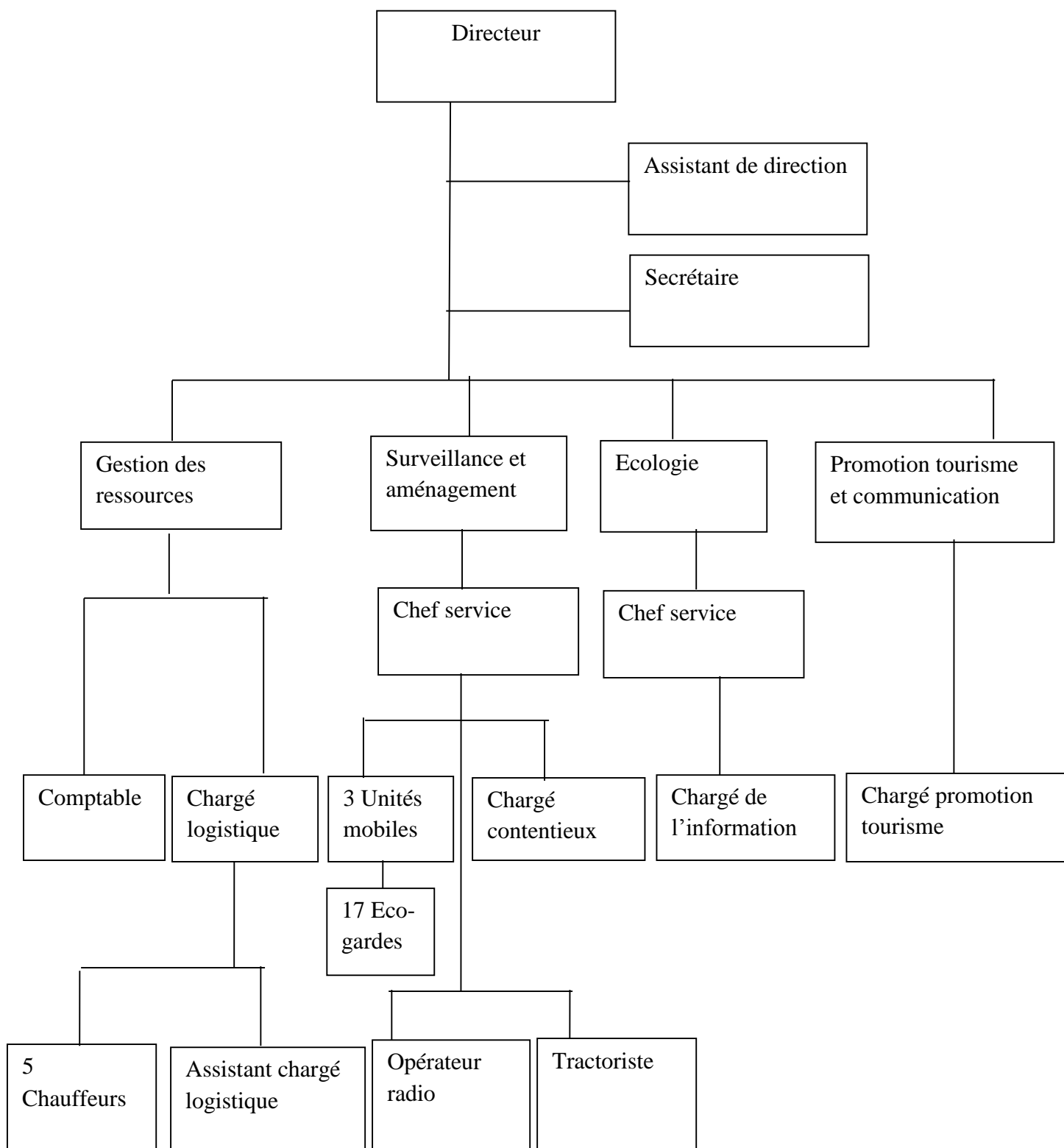
ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme de l'AVIGREF



Source : SE AVIGREF (2009)

Annexe 2 : Organigramme de la DPNP



Source : CENAGREF (2010)

Annexe 3 : Questionnaire

Instruction :

Présentez-vous à l'enquêté(e) : « j'effectue une enquête touristique pour le compte du CENAGREF. Votre opinion et l'information que vous allez nous fournir seront utilisées pour améliorer la qualité des services offerts par le Parc National de la pendjari. Aussi l'exactitude de vos réponses est un élément essentiel de la réussite de ce projet de recherche en vue d'un développement futur du CENAGREF.

Nom de l'enquêteur: _____

Date de remplissage : / / 2015

I- Informations Générales sur le visiteur (cocher la case correspondante)

1- nationalité :.....

2- genre : Homme Femme

3- situation matrimoniale : Célibataire marié divorcé veuf

4- profession : Administration publique secteur privé libéral autre 5-

Tranche d'âge : moins de 20 ans 20 à 29 ans 30 à 39 ans plus de 40 ans

II-Comportement du visiteur

1-Comment avez-vous entendu parler du PNP :

Parents/Amis internet livre guide radio/TV A s de voyage

Autres

2- Combien de fois avez-vous visité le parc national de la pendjari : 1^{ère} fois 2^{ème}

fois 3^{ème} fois 4^{ème} fois plus de 4 fois

3- Combien avez-vous dépensé : moins de 100000FCFA de 100000 à 200000 FCFA

de 300000 à 400000FCFA plus de 400000FCFA

4-quel est votre pays de résidence ?

France Bénin Allemagne Belgique Etats-Unis Burkina-Faso

Espagne Suisse Mali Togo Autres pays européens

Autre pays africains

5- Quelle est la raison principale de votre visite ? Tourisme Mission Affaire

Famille

6- Vous est combien de personnes dans groupe ? 1 personne 2 personnes 3 à 4

personnes 5 à 7 personnes plus de 7 personnes

- 7- Combien de nuits avez-vous passé à : Tanguiéa Batia Tanongou
Porga et au parc
- 8- Quelle prestation avez-vous sollicité ? Guidage Location de véhicule agence de voyage
- 9- Quelle est la priorité de votre visite au PNP ?
Découverte des peuples Mammifères Oiseaux Paysage
- 10- Quel est l'animal recherché ? Lion Eléphant Guépard Hippopotame
Autre à préciser.....
- 11- Vous l'avez vu ? Oui Non
- 12- Si oui, où ? Piste Mare Campement
- 13- Combien de fois ? Une fois 2 fois 3 fois plus de 3 fois
- 14- Quel est votre niveau de satisfaction au niveau de l'accueil ? Pas satisfait
Assez satisfait Satisfait Très satisfait
- 15- Quel est votre niveau de satisfaction au niveau du réseau des pistes ? Pas satisfait
Assez satisfait Satisfait Très satisfait
- 16- Quel est votre niveau de satisfaction au niveau de la signalisation ? Pas satisfait
Assez satisfait Satisfait Très satisfait
- 17- Quel est votre niveau de satisfaction au niveau de la prestation du guide ? Pas satisfait
Assez satisfait Satisfait Très satisfait
- 18- Quel est votre niveau de satisfaction au niveau de l'hébergement ? Pas satisfait
Assez satisfait Satisfait Très satisfait
- 19- Quel est votre niveau de satisfaction au niveau de la diversité animale ? Pas satisfait
Assez satisfait Satisfait Très satisfait
- 20- Quel est votre niveau de satisfaction au niveau des miradors ? Pas satisfait
Assez satisfait Satisfait Très satisfait

TABLES DE MATIERES

DEDICACES	ii
REMERCIEMENTS	iv
RESUME	v
SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX	viii
SOMMAIRE	xi
INTRODUCTION	10
1.1-Problématique de la recherche	12
1.2-Objectifs de la recherche et hypothèses	14
1.2.1-Objectifs de la recherche	14
1.2.2-Hypothèses	15
SECTION II : intérêt de la recherche et la revue de littérature	15
2.1-Intérêt de la recherche	15
2.2- Revue de la littérature	15
2.2.1-Clarification de quelques notions	15
2.2.1.1-Satisfaction	15
2.2.1.2-Tourisme d'observation de la faune	15
2.2.1.3- Ressources naturelles	16
2.2.1.4- Histoire du concept de ressources naturelles	16
2.2.1.5- Raréfaction et gaspillage des ressources naturelles	18
2.2.3- les travaux antérieurs sur la fréquentation des parcs nationaux	19
SECTION I : historique ; présentation du milieu d'étude ; dispositif institutionnel de gestion ; partenaires techniques et financiers.	24
1.1- Historique et présentation du milieu d'étude	24
1.1.1-Historique	24
1.1.2-Présentation du milieu d'étude	25
1.2-Dispositif institutionnel de gestion - partenaires techniques et financiers	26
1.2.1-Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)	26
1.2.2-Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF)	27
1.2.3- Partenaires techniques et financiers	29
1.3- Travaux effectués et difficultés rencontrés	29
1.3.1-Travaux effectués	29
1.3.2-Difficultés	30
1.3.3-Suggestions	30
SECTION II : méthodologie, présentation des résultats et recommandations	30
2.1-Méthodologie de la recherche	30
2.1.1-Outils de collectes des données	30
2.1.2-Outils d'analyse des données	31

2.1.3-Présentation des variables	31
Tableau 1 : Nos variables d'étude	32
2.1.4-Présentation des données	32
2.1.5-Population cible	32
2.1.6-Méthode d'analyse	33
2.1.6.1-Analyses bivariées	33
2.1.6.2- Analyse Econométrique	33
2.1.6.2.1-Estimation des coefficients de régression β_j	34
2.1.6.2.2-Hypothèses stochastiques	34
2.1.6.2.3-Estimation de l'écart-type σ du terme résiduel	34
2.1.6.2.4-Analyse des résidus	35
2.1.6.2.5-Coefficient de détermination R^2 et corrélation multiple R	35
2.1.6.2.6-La significativité globale entre Y et X_1, \dots, X_k	35
2.1.6.2.7-L'apport marginal de chaque variable X_j (en plus des autres) à l'explication de Y est-il significatif ?	36
2.1.6.2.8-Intervalle de prévision de y_i	36
2.1.6.2.9-Intervalle de confiance de $E(Y)$	37
2.2-Résultats de l'étude	37
2.2.1-Analyses bivariées	37
2.2.1.1-Analyse croisée des variables avec la fréquence de visite dans le parc	37
2.2.1.1.1- Relation entre la fréquence de visite et le sexe	38
<i>Graphique 1 : Relation entre la fréquence de visite et le sexe</i>	38
2.2.1.1.2- Relation entre la fréquence de visite et l'âge	38
<i>Graphique 2 : Relation entre la fréquence de visite et l'âge</i>	38
2.2.1.1.3- Relation entre la fréquence de visite et la nationalité	39
2.2.1.1.4- Relation entre la fréquence de visite et le pays de résidence	39
<i>Graphique 4 : Relation entre la fréquence de visite et le pays de résidence</i>	39
2.2.1.1.5- Relation entre la fréquence de visite et la situation matrimoniale	40
<i>Graphique 5 : Relation entre la fréquence de visite et la situation matrimoniale</i>	40
2.2.1.1.6- Relation entre la fréquence de visite et la profession	40
<i>Graphique 6 : Relation entre la fréquence de visite et la profession</i>	40
2.2.1.1.7- Relation entre la fréquence de visite et la raison principale de la visite	41
<i>Graphique 7 : Relation entre la fréquence de visite et la raison principale de la visite</i>	41
2.2.1.1.8- Relation entre la fréquence de visite et canal d'information sur le PNP	41
2.2.1.1.9- Relation entre la fréquence de visite et les prestations sollicitées	42
<i>Graphique 9 : Relation entre la fréquence de visite et les prestations sollicitées</i>	42
2.2.1.1.10- Relation entre la fréquence de visite et les dépenses totales effectuées	42
<i>Graphique 10 : Relation entre la fréquence de visite et les dépenses totales effectuées</i>	42
2.2.1.1.11- Relation entre la fréquence de visite et le nombre de personnes par groupe	43
<i>Graphique 11 : Relation entre la fréquence de visite et le nombre de personnes par groupe</i>	43

2.2.1.1.12- Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'accueil	43
<i>Graphique 12 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'accueil</i>	43
2.2.1.1.13-Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la prestation du guide	44
<i>Graphique 13 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la prestation du guide</i>	44
2.2.1.1.14- Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'hébergement	44
<i>Graphique 14 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à l'hébergement</i>	44
2.2.1.1.15-Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la diversité des animaux	45
<i>Graphique 15 : Relation entre la fréquence de visite et la satisfaction par rapport à la diversité des animaux</i>	45
2.2.2- Impact des retombées économiques liées à la fréquentation du PNP sur les populations de la commune de Tanguiéta	45
2.2.2.1-Evolution de l'apport des recettes du PNP au niveau de la réalisation des activités à l'endroit de la population de la commune de Tanguiéta : cas de l'AVIGREF	45
<i>Graphique 16 : Evolution de l'apport des recettes du parc au niveau de l'AVIGREF</i>	46
2.2.2.2- Retombées de la fréquentation du parc	46
<i>Graphique 17 : Part allouée aux différentes activités de l'AVIGREF à l'endroit de la population</i>	47
2.2.2.3- Emplois créés au cours de la période 2010-2014 grâce à l'AVIGREF	47
<i>Graphique 18 : Emplois créés au cours de la période 2010-2014</i>	48
2.2.3- Analyse économétrique	48
Tableau 2 : Nos résultats dans SPSS version 20	49
2.2.4- Synthèse des résultats et recommandations	50
2.2.4.1- Vérification des hypothèses de recherche	50
2.2.4.2- Synthèse des résultats sur l'étude des déterminants explicatifs de la fréquentation du parc national de la pendjari au Bénin	50
2.2.4.3- Recommandations	51
Conclusion.....	53
Références Bibliographiques.....	55
Annexes.....	a